

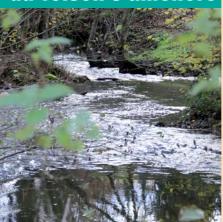
DOSSIER

DES INCIVILITÉS QUI VOUS COÛTENT CHER!



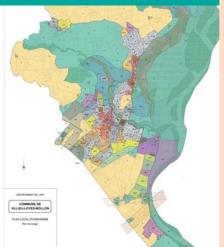
Reportage

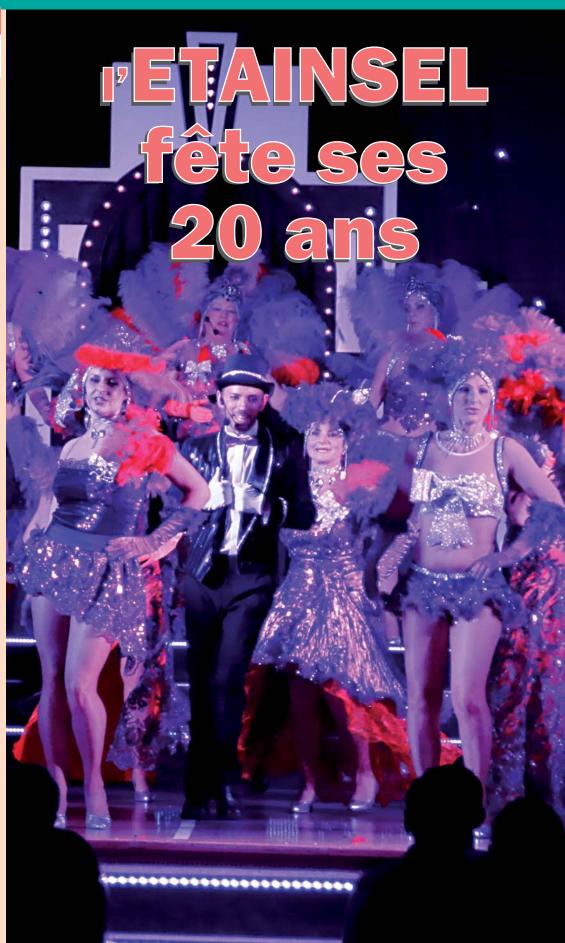
La qualité de l'eau du Toison s'améliore



Urbanisme

La révision du PLU va pouvoir commencer





Entreprise de maçonnerie



s.a.r.l J. MENAND

Fondée en 1959

Restauration • Rénovation • Neuf BÂTIMENTS INDUSTRIELS

1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLIEU Tél. 04 74 61 02 85 - eric.menand@wanadoo.fr www.maconnerie-menand.fr





Professionnels

bureaux, commerces, ateliers, immeubles...

Particuliers

tonte, débarras cave, grenier...

Nettoyage moquette, vitres

Guilaine et Jean-Claude FAFOURNAUX

759 chemin de la Côtière - 01800 Villieu Loyes Mollon

© 06 14 01 58 68 - 06 22 56 28 46





Charpente
Couverture
Zinguerie
Menuiserie

Agencement intérieur Salle de bain

Cuisine

Cédric JACQUET SARL

3 04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33

368 rue de l'artisanat 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax. : 04 74 61 12 67



Vie Communale	
Evénements	.2
Le Comité des Fêtes, le Comité des Instants Magiques	2
Le Comité de Jumelage :	.s 1
Exposition centenaire 1914 - 1918	.т 6
Ils chantent et ils aiment ça	
Sur un air de musique	
Des notes et des instruments	
Société de pêche	
La Une et ses Z'amis	
Le Mollon OmniSports	12
Le twirling bâton 1 Un pas de côté. 1	
Club rencontre de VLM2	14 2∩
Présentation de l'ADMR	21
<u>Municipalité</u>	
Bibliothèque 2016 à la bibliothèque	24
CPINI Tous bénévoles mais tous pro!2	26
Personnel communal2	
Temps d'ActivitésPériscolaires Une multitude d'activités proposées !	
Vie scolaire Ecole du Toison	32
Urbanisme Un équilibre vacillant entre loi, besoins et pré servation	- 33
Voirie Objectif: Circuler en toute sécurité	36
Assainissement Rendre le traitement des eaux plus performant	37
Bâtiments & Espaces verts Entretenir notre patrimoine et préserver notre environnement	e 38
Cimetières communaux Une attention permanente portée à nos 3 cimetières	42
Environnement Lutte contre l'ambroisie	
Fêtes et cérémonies Pas le temps de s'ennuyer	46

Infos Pratiques	
Vie communale	
Liste des associations	.48
Commerces & Services	49
Collectes des ordures ménagères	
et tri sélectif	.5(
Horaires d'ouvertures des déchèteries inter- communales	.5(
Calendrier des collectes sélectives 2017 (sacs jaunes)	
Liste des assistantes maternelles	.5
Bâtiments	52
Bâtiments	53
Bon à savoir	
Tarifs communaux	
Passeport biométrique	
Horaires d'ouverture de la mairie	
Calendrier des fêtes 2017	.58
État-civil	60

VILLIEU LOYES MÓLLON en République Tchèque.....

Une année riche en événements.....

Communication



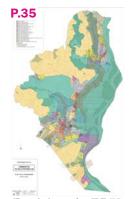
Remise de la légion d'honneur



Létainsel fêtes ses 20 ans



CCAS: Un nouvel animateur social



Révision du PLU



Des incivilités qui VOUS coûtent cher



La qualité de l'eau du Toison s'améliore

Ed<u>itorial</u>

L'année 2015 avait été marquée par les attentats de Paris qui ont, pour toujours, modifié notre rapport aux festivités. Elles sont désormais placées sous haute surveillance même dans nos communes rurales.



Éric BEAUFORT Maire

Heureusement, toutes les animations communales ont pu être organisées en 2016 en toute sécurité et sans rencontrer le moindre problème. L'année a même été marquée par des premières :

- Un concert, à l'occasion du festival de musique baroque d'Ambronay où nous avons eu le plaisir d'accueillir MUSIC AT THE CASTLE TAVERN au Centre Innovance
- Le premier festival de l'humour, organisé par le Comité des Fêtes, a permis de recevoir VERINO, après les candidats du concours de jeunes humoristes qui avait eu lieu l'après midi. Le lendemain, c'était au tour de Anne ROUMANOFF de présenter son spectacle "Aimons nous les uns les autres" avec en première partie TERRY COMETTI et la participation amicale de François PELLETIER.

Ces deux spectacles ont été produits grâce à la participation de la CCPA et de la mairie dans le cadre de leurs politiques cultu-

Le mois de juin a également vu l'ouverture d'une Fan Zone au CENTRE INNOVANCE pour la retransmission des matchs de l'Euro 2016 jusqu'à la finale du 10 juillet.

Au mois de septembre, le forum des associations, abandonné depuis plusieurs années, a été relancé sous l'impulsion de la chorale VIVA LA MUSICA. Notre richesse, est de compter actuellement 44 associations, intervenant dans des domaines très différents comme la culture, le sport et les loisirs, les affaires sociales et la solidarité et bien entendu les fêtes et les spectacles.

Il faut cultiver cette chance afin de continuer à vivre dans une commune innovante et dynamique. Je profite donc de l'occasion pour remercier l'ensemble des acteurs associatifs de la commune.

Concernant les finances communales, la baisse significative des dotations redoutée a bien eu lieu. Seul un coup de pouce de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain a permis de limiter les dégâts. Nous avons néanmoins dû légèrement réviser nos taux d'imposition pour garder l'équilibre budgétaire nécessaire à une gestion sereine de la commune et de ses projets. Les perspectives 2017 sont encore inquiétantes, mais nous essayerons de limiter au maximum l'impact des baisses de dotations promises, tout en continuant à travailler sur l'entretien et l'amélioration de notre cadre de vie.

L'implication de l'ensemble des élus du conseil municipal permet de réaliser de réelles économies de fonctionnement au profit des investissements nécessaires à notre développement. J'en profite donc pour remercier l'ensemble de mon équipe municipale et notamment la commission communication qui nous permet chaque année de vous proposer cinq 3 en Ain et le Tout en Ain que vous allez découvrir.

Bonne lecture.



Retrouvez le Tout en Ain sur : www.mairievlm.fr

Tout en Ain: Magazine d'information municipale de Villieu Loyes Mollon.

Propriété d'édition : Mairie de Villieu Loyes Mollon

Directeur de la rédaction : Éric Beaufort • Rédactions communales : Les associations Rédactions municipales et autres : Les élus • Infographie, photos* : Serge Thébault

* sauf mention

Le Comité des Pêtes, le

GRAND PRIX CYCLISME
DE VILLIEU LOYES MOLLON



SOIREE THEATRE
LES COMPAGNONS DE LA VIOLETTE













estival



BAL ET FEU D'ARTIFICE

Comité des Instants Magiques



FETE DE LA MUSIQUE



FETE DES LUMIERES





Evénements

Le Comité de Jumelage :

La délégation de VILLIEU LOYES MOLLON qui, cette année, comptait 25 personnes, s'est rendue à DOBRICHOVICE du 13 au 16 mai 2016. Suite à des événements familiaux ou pour raison de santé, 10 personnes inscrites n'ont pu participer à ce séjour.

Après une journée de voyage pluvieuse en autocar, nous avons retrouvé le soleil en arrivant en république Tchèque. Nos hôtes nous accueillaient chaleureusement autour d'un buffet et nous présentaient le programme du séjour avant de nous laisser aller nous reposer.

Samedi:

Le début de matinée était consacré à la visite de la nouvelle école, bâtiment neuf de 14 classes, bâti à partir d'une structure existante et dont les différents aspects (urbanisme, accessibilité, fonctionnalité, intégration dans le bâti existant), ont été primés et ont obtenus le prix de République Tchèque.





St Georges ou dédiés à ce Saint en aussi grand nombre que ceux rassemblés par EDOUARD VII).

Puis, départ pour PRAGUE, en train, où des groupes se sont constitués en fonction des visites souhaitées par chacun. PRAGUE était un peu en effervescence car la ville, comme tout le pays, célébrait le 700° anniversaire du Roi CHARLES, grand bâtisseur et acteur du développement de l'architecture.

Dimanche matin:

Départ pour KONOPISTE. Château-fort médiéval, planté au milieu d'un parc de 225 hectares. Propriété de l'empereur d'Autriche FRANCOIS-JOSEPH, il a été donné à son neveu, le Grand Duc Franz Ferdinand HABSBOURG. N'ayant pas un



tempérament "guerrier" il le transforma en un château confortable et consacra de nombreuses pièces à des collections importantes (4 000 trophées de chasse, collection d'armes, objets représentant Dès 1893, de très importants aménagements techniques et hygiéniques sont réalisés :

- installation du réseau d'eau :
- installation du chauffage central ;
- installation de l'éclairage électrique ;
- installation de salles de bains.

Tous ont été surpris par la visite de cet ensemble et du parc, agrémenté de sculptures, de roseraies et de plantes thermophiles.

A la suite de différends avec l'Allemagne, en 1914, Franz Ferdinand s'est rendu en BOSNIE au titre de ses fonctions d'inspecteur général du pouvoir défensif de l'Empire et a

participé aux manœuvres de l'armée impériale.

Il fut assassiné à SARAJEVO par des terroristes serbes, d'où le conflit avec la SERBIE et le début de la première guerre mondiale puis de l'effacement de l'Empire Austro-Hongrois de l'Europe.



un séjour plein d'Histoire



Eric Beaufort, qui avait rejoint Paris et la Croatie, avait laissé le soin au Président du Comité de VILLIEU LOYES MOLLON de remercier nos hôtes pour leur accueil, leur bonne organisation du séjour et pour remercier les familles d'accueil.

Après un repas pris dans le restaurant du château, retour à DOBRICHOVICE pour la soirée dite "officielle".

A 20 h 30:

Accueil par le conseil municipal, le comité

de jumelage et la population.

Le Maire, Petr HAMPL, se félicitait de voir que le jumelage rapprochait les familles et qu'à chaque rencontre, de nouveaux liens se créaient. Il nous demandait d'adresser son amitié aux habitants de VILLIEU LOYES MOLLON. Avec le Président du comité de jumelage, Vaclav Kratochvil, il nous remettait deux tableaux de reproduction du plan de Prague, datant de 1572 et un autre de la région de BOHEME, dont Prague est la métropole.





Monsieur Claude VALENTIN, offrait 3 rosiers "Boutchou", créés il y a trois ans environ et dont la marraine était madame ROSTAING et Pierre PERRET le parrain. Il confiait ces plantes à 3 enfants chargés de les soigner ainsi qu'une médaille de membre de l'association dont Claude est un ardent défenseur.

Il est à préciser que l'entreprise ROSTAING est une entreprise de VILLIEU, créée en 1789 (année de la Révolution Française). Depuis cette date, cette entreprise familiale s'est développée, pour arriver à fabriquer 6 millions de gants qui s'exportent dans 42 pays (gants de travail, de bricolage, pour les pompiers, pour l'armée et depuis peu, des gants chauffants pour le ski).

A l'occasion de la sortie du rosier "Boutchou", l'entreprise a confectionné les gants du même nom pour les enfants et c'est une trentaine de paires qui a été offerte par l'entreprise. Les enfants ont été fiers de les montrer à leurs collègues ainsi que leur médaille.

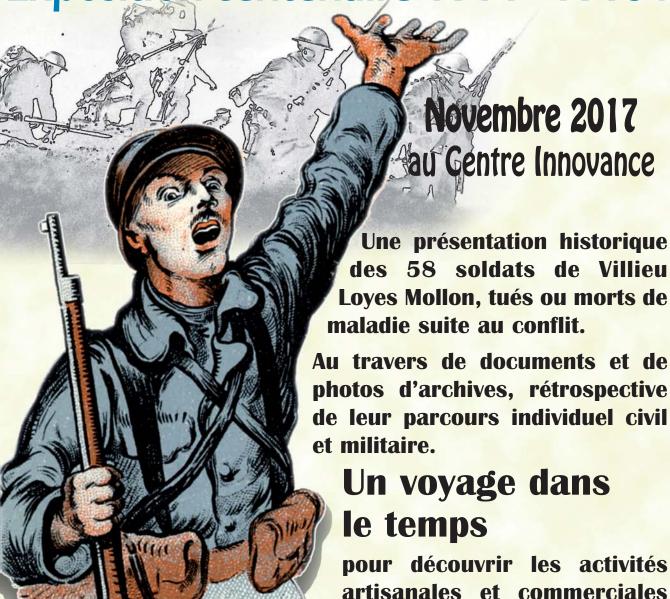
C'est après ces échanges de cadeaux et de remerciements que nous avons goûté les spécialités locales servies dans les salles de restaurant du château de DOBRICHOVICE.

Lundi matin:

Il a fallu reprendre le bus pour regagner notre commune en souhaitant à nos amis Tchèques de les recevoir en mai 2017.







Il y a 100 ans, les peuples d'Europe, puis d'une grande partie du monde, se trouvèrent entraînés dans une guerre meurtrière, à laquelle ils ne comprenaient, pour la plupart, pas grand chose.

de notre village il y a cent ans.

58 soldats en lien avec nos villages de VILLIEU LOYES MOLLON ont été recensés tués ou morts de maladie suite au conflit.

PARCOURS ILLUSTRE DE NOS POILUS

Ils ont, avec tous leurs compagnons, participé à l'écriture d'une page de notre Histoire. Nous avons voulu leur rendre hommage en présentant pour chacun d'eux, à travers les documents et photos d'archives, leur parcours individuel civil et militaire.

NOS TROIS VILLAGES IL Y A CENT ANS

Au fur et à mesure que le voile se levait sur nos soldats qui n'étaient jusque là que des noms sur un monument, nous découvrions aussi leur famille, leurs liens et le village avec eux et sans eux.

Aussi, nous avons eu envie d'aller nous promener dans nos villages pour y découvrir leurs activités et leurs commerces et nous vous proposons de vous emmener dans ce voyage dans le temps.

VILLIEU LOYES MOLLON

dans la grande guerre



Le centenaire de la Grande Guerre nous donne l'occasion de mettre en valeur le patrimoine historique, intellectuel et humain de notre commune.

Nous sommes allés à la rencontre de nos aïeux il y a cent ans quand un dimanche du mois d'août 1914, les conseillers municipaux se réunissaient à minuit en séance extraordinaire pour annoncer la mobilisation et que certains d'entre eux, absents, étaient déjà en route vers le centre indiqué sur leur livret militaire.

A partir du 2 août, tous les Villacussiens, les Loyards et les Mollonais allaient vivre pendant plus de 4 ans au rythme du conflit, avec les départs des soldats, les plus jeunes d'abord puis très vite les réservistes et les territoriaux. Et chaque fois les mêmes questions: Qui va remplacer celui qui est parti, aux champs, dans son entreprise, dans son commerce et surtout quand reviendrait-il? Rares sont les permissions et nombreux sont les avis de décès ou disparitions qui arrivent dès la fin août.

Aux soldats «morts pour la France» pour qu'ils ne soient pas que des noms sur un monument aux morts, à ceux qui sont revenus marqués à jamais souvent oubliés, à tous les civils endeuillés, à ceux qui ont travaillé durement pour subsister, nous tendrons la main pour les relier à notre présent lors d'une exposition pendant 4 jours au Centre INNOVANCE de VILLIEU.



Tableau d'honneur - Loyes

La transmission est affaire de tous.

A ce titre chacun de vous est invité à participer ou à nous aider dans notre collecte de souvenirs.

 Cartes postales anciennes des villages ou photos (commerces, artisans, édifices publics);

Avec la participation de l'école

primaire du TOISON et des

enfants des TAP, c'est un pont

entre les générations.

- Photos des monuments aux morts à leur emplacement d'origine;
- Photos, lettres ou objets ayant appartenu à un poilu décédé ou revenu du front;
- Témoignages recueillis dans votre famille sur une anecdote racontée de la vie de soldat d'un aïeul.

Tous les documents originaux prêtés seront exposés sous film plastique et retirés chaque soir. (Des copies peuvent être faites).

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Contact: Pour tout renseignement vous pouvez joindre:

Annie BERLAND-GROS Téléphone : 06 10 78 56 08 Email : annie.berland@icloud.com



Quelques poilus de Villieu



Tableau d'honneur - Mollon

Evénements

Remise de la légion d'honneur le 14 juillet 2016 à M. André CHABANOL au monument aux morts de VILLIEU

Dans l'article du 3 en Ain n° 41 consacré à cet événement, quelques erreurs avaient été remarquées par certains lecteurs. La lecture de ce texte permettra à chacun de les rectifier.



Né le 25 novembre 1926 à Oullins dans le Rhône , il passe une bonne partie de son enfance à Monthoz, hameau d'où était originaire sa mère .

En 1944 avec le consentement de ses parents il s'engage pour la durée de la guerre dans l'Armée de l'Air. Après un bref passage sur la base du Bourget du Lac, il rejoint l'école des mécaniciens à Agadir. A l'issue de sa formation et après six années au Maroc comme mécanicien navigant, il est affecté à Saigon et participe à la guerre d'Indochine en effectuant de très nombreuses missions de parachutage et d'évacuations sanitaires.

En 1952, il rejoint le groupe de liaison de Villacoublay. En 1955 direction le Sénégal sur la base de Thiés où il fait la connaissance d'une bretonne nommée Renée et l'épouse. De cette union naît Elisabeth responsable des fouilles archéologiques en Corée du Sud.

En 1958, il est muté au groupement de transport d'Alger et participe au conflit Algérien et c'est lors de cette affectation qu'il assiste au premier essai nucléaire français à Reggane en survolant le point zéro pour estimer le degré de radioactivité. L'évènement qui l'a particulièrement marqué c'est le tremblement de terre d'Agadir où il a convoyé pendant des heures et des jours les blessés en France sur la base d'Istres.

En 1961, il quitte le service actif et fait valoir ses droits à la retraite proportionnelle. Il intègre le centre de formation Marius Berliet en qualité d'instructeur. En 1983, la réorganisation de l'usine lui permet de faire valoir ses droits à la retraite civile.



Toujours actif et féru d'aviation il va, pendant 15 ans, présider le club aéronautique d'Ambérieu en Bugey.

M. Chabanol totalise quelques 5 400 heures de vol, dont 2 400 en vol de guerre et plus de 600 missions aériennes accomplies. Ce palmarès impressionnant vient d'être récompensé par sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. Médaille créée par Napoléon Bonaparte le 19 mai 1802 qui

récompense à la fois les mérites civils et militaires.

C'est des mains de M. Derwich Delaye Vice-président national et Président départemental de l'Union Fédérale de L'Ain



qu'il a été fait Chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2016.

Je profite de cet article pour lancer un appel à tous ceux ou celles qui se sentent encore l'âme patriotique de venir rejoindre notre association, car si on veut que les cérémonies du souvenir continuent d'exister il faut vous inscrire afin d'augmenter les effectifs, et reprendre un jour le flambeau.

Jean-Paul APAYA Président des Anciens Combattants

Ils chantent et ils aiment ça

Chorale Viva La Musica

Une chorale pleine d'enthousiasme et de joie de vivre qui bouge et allie l'amitié et le plaisir du chant. Son nombre varie selon les années.

La musique parvient à marier l'ensemble des voix, de nature et de culture musicale très différentes, par la magie de son chef de chœur depuis 2011, Béatrice Lachenal-Vignal.

Comme le site Internet de la chorale vous y invite, nul n'a besoin de savoir lire la musique ou jouer d'un instrument pour venir rejoindre le groupe et chanter. La bonne humeur, la bonne volonté, restent les seules exigences. Un petit glossaire permet à chacun de découvrir un peu mieux la musique, les partitions et leurs secrets sans se prendre la tête. Lors de votre arrivée, un livret d'accueil vous permet de trouver les membres choristes par pupitre et les principales informations sur la chorale. Les cotisations sont payables dans le mois qui suit la rentrée de septembre, ou l'arrivée dans la chorale. L'adhésion, cette année est de 50 € par adulte. Le détail des tarifs est communiqué à l'arrivée avec les autres documents. Soyez les bienvenus.



Conseil d'administration et Contact:

Présidente : Mylène de STEFANO 06 07 71 39 08

Vice-Président : Alain GONARD Trésorière : Corinne GONARD Secrétaire Philippe DELEURENCE Secrétaire adjoint : Michel DUMAZET Ch. de chœur : Béatrice LACHENAL-VIGNAL

Membres du CA : Christine CASTEUR, François SEEMANN, Renée VAILLIER

Répétitions:

Nos répétitions ont lieu au Centre Innovance

de 20 h à 22 h, tous les jeudis soirs.

Nos prestations cette année :

Chants de Noël Messe à l'église de VILLIEU 24 décembre 2015



- Tirage des rois en janvier 2016
- 2 répétitions d'une journée à la salle polyvalente en février et en avril 2016
- Mise en place avec la participation de quelques membres de chorégraphies et mises en scène de divers chants.
- Comme chaque année POWER-POINT de nos sponsors et introduction musicale au concert par Philippe MULLER (Philippe nous a accompagnés durant cette année comme trésorier et chargé de l'informatique).
- Concert/cabaret 21 mai 2016 « Sur le signe du temps » avec Pluri elles
- Repas chorale début juin 2016 à l'Auberge du MOLLARD
- Participation à la fête de la Musique juin 2016
- Forganisation du Forum des associations le 11 septembre. Un évènement à reproduire.
- Rentrée le 15 septembre 2016 avec 2 séances d'accueil. Nous avons accueilli de nouveaux membres. Ils seront présentés à l'AG de janvier 2017.
- WE à CHAMPDOR organisé par Viva la Musica sous le signe de la relaxation et du bien-être. Séances de chant et percussions corporelles avec les chorales de Virieu le Grand Chorus Viva La Musica et Priay représentées. Merci à tous pour votre participation enthousiaste.
- Le WE du 12 et 13 novembre a célébré le Festival de VIRIEU LE GRAND dont le thème était le Cinéma. Un moment inoubliable partagé avec plus de 14 chorales et des instants de vraie grâce avec tous nos choristes... Nous nous sommes amusés comme jamais avec une émotion particulière cette année. Notre Béatrice en maîtresse de cérémonie : Royale.

Merci pour ces moments merveilleux de chants partagés. Viva la Musica a clôturé le festival avec 6 chants et un Yerushalayim magistral très applaudi.

Nos rendez-vous en cours de programmation 2016-2017 :

24 décembre 2016

Viva La Musica chante la messe de Noël à l'église de VILLIEU

12 janvier 2017

Assemblée générale de la chorale

12 février 2017 - 30 avril 2017

Journées de travail pour les choristes uniquement (repas avec conjoints) lieu : salle polyvalente de VILLIEU

20 mai 2017

Concert annuel de Viva La Musica A cette occasion, nous invitons une chorale à se produire pouvant être d'un style différent du nôtre. Ouvrons vers d'autres horizons...

21 juin 2017

Viva La Musica participe à la fête de la musique de VILLIEU.

29 juin 2017

Repas de clôture de l'année 2016/2017, pour un moment de convivialité entre les choristes et leur chef de chœur.



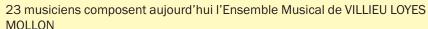
Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site Internet :

www.vivalamusica01.com

Sur un air de musique







Ils viennent de notre commune (2), mais aussi d'Ambérieu en Bugey (4), Bettant (1), St Jean de Niost (2), Rillieux (1) Bourg en Bresse (1), Meximieux (2), St Martin du Mont (1), Miribel (1), St Denis en Bugey (2), Ambronay (2), Châtillon la Palud (1), St Maurice de Gourdans (1), et Château-Gaillard (1)

L'ensemble musical est dirigé par Yvan GERARD, domicilié à Ambronay, 60 années de musique à ce jour, dont 44 de direction.

Au cours de l'année 2016 nous avons eu la tristesse de perdre, en août, notre ami trompettiste René PITTION.

Un jeune musicien Benoît VALEMBOIS de Meximieux a fait son entrée au sein de l'Ensemble Musical à la percussion.

Chers lecteurs.

Vous souhaitez animer la fête que vous organisez (apéritif, anniversaire, cousinade, etc.), n'hésitez pas à nous contacter, selon nos disponibilités, nous avons le répertoire approprié et pouvons vous donner entière satisfaction. Un renseignement ne coûte rien.

Contacts:

Jean MENAND - Président : 04 74 61 12 35 Jean-Paul MIGNON - Co Président : 04 74 61 14 59

Mail: mignon.jean-paul@orange.fr





23 Musiciens ainsi répartis composent cet ensemble

1 saxo ténor - 2 saxo altos - 1 saxo baryton 1 clarinette basse - 1 baryton - 1 trombone 1 cor - 5 trompettes - 1 clairon 4 clarinettes - 3 percussions - 1 sax horn basse

Nos rendez vous pour 2017 :

Janvier

Jeudi 19Assemblée Générale Samedi 21Vœux de la Municipalité

Ma

Lundi 8Commémoration (Villieu et Châtillon la Palud)

Juin

Lundi 12......Commémoration Dagneux Samedi 17 ou Mercredi 21...Fête de la musique

Juillet

Dimanche 2Kermesse AEP

Septembre

Samedi 9.....Classe en 7

Octobre

Samedi 7.....Concours de coinche

Novembre

Samedi 11....Commémoration (Villieu et Châtillon la Palud)

Dimanche 12.....Messe de Ste Cécile

Décembre

Samedi 9.....Fête des Lumières Samedi 16......Concert de Noël

L'ensemble Musical, désireux d'étoffer et d'assurer "sa relève" accueillerait volontiers de nouveaux musiciens. Avis aux amateurs...

Les répétitions ont lieu chaque jeudi de 20 à 22 h à la Maison Pour Tous à Mollon



Des notes et des instruments

L'école de musique des 3 villages de VILLIEU LOYES MOLLON existe depuis maintenant 5 ans. Elle est dirigée par un bureau composé de :

Président : Gilbert BIANCO Trésorière : Virginie VITEUR Secrétaire : Walter RUFFIER

Pour l'année 2016/2017 nous avons 17 élèves de 3 à 10 ans.

Nous proposons des cours d'éveil musical pour les petits de 3 à 5 ans, la formation musicale (ex solfège) à partir de 6 ans et des cours d'1/2 heure d'instruments (Guitare, piano, batterie).

Les cours ont lieu en semaine entre 17 h et 19 h soit, à la Maison Pour Tous de Mollon (MPTM), soit à la salle de réunion derrière l'auditorium du centre Innovance.

Au cours de l'année nous organisons des manifestations dont l'audition de fin d'année au mois de juin, durant laquelle les élèves présentent à leur famille tout ce qu'ils ont appris.

Cette année nous aurons aussi le plaisir d'accueillir l'assemblée générale de la fédération musicale de l'Ain et à l'issue, un concert aura lieu au centre Innovance.

Société de pêche



L'ensemble du bureau de la société de Pêche du Toison a réalisé, durant l'année 2016, plusieurs lâchers de truites, privilégiant l'alevinage de truites fario de souche et de grosses truites arc en ciel.

Cette année 2017 nous réaliserons trois alevinages qui, nous l'espérons, régaleront les pêcheurs fidèles et en attireront de nouveaux.

Enfin, après le succès de la journée de nettoyage, réalisée l'année dernière, nous allons réitérer cette action, avec une



communication visible sur les panneaux d'affichage de la commune.

Pour toute question nous vous invitons à contacter le président Rémy BRUNETTI au 06 29 80 82 15.

La Une et ses Z'amis

Après l'assemblée générale de février 2016, la une et ses z'amis a organisé une journée champêtre pour ses demiclasses au parc Bonnamour autour d'une cuisse de boeuf.

L'organisation sans faille a permis aux 150 participants de passer une journée agréable dans la joie et la bonne humeur et de partager un bel après-midi entre jeux de boules, tennis et jeux de cartes pour nos anciens.

Journée à renouveler!

L'assemblée générale 2017 s'est tenue le 10 février à 20h à l'auditorium et s'est bien sûr suivie du pot de l'amitié

Une sortie ski pour tous sera organisée le dimanche 19 mars.
Pensez à vous inscrire dès le début de la mise en vente des billets, la sortie 2015 ayant été

un succès !!!



Le Président : Pascal BOUCLIER



Encore une année bien remplie !!

Avec un début d'année tranquille, nous la commencions avec notre assemblée générale. Elle permet de faire le bilan de l'année écoulée, présenter l'état de nos finances et de sa gestion et renouveler la composition du bureau de notre association. L'élection du président a été sans surprise puisque le mandat de confiance de l'équipe me fut attribué pour la 17° année consécutive. J'accepte avec confiance ce nouveau mandat de 3 ans, parce que le MOLLON OMNI-SPORTS c'est d'abord une excellente équipe. L'ensemble des membres qui la compose me facilite la tâche et de vraies relations de confiance existent et se renouvellent d'année en année depuis bien longtemps.

Je remercie Éric BEAUFORT, notre maire, qui nous a fait le plaisir d'être parmi nous à chaque assemblée ainsi que Michel BOZZACO, président du Comité des fêtes, incontournable dans toutes nos manifestations et bien entendu tous nos soutiens extérieurs. Bien entendu notre assemblée s'est conclue par un apéritif convivial et notre repas traditionnel rassemblant tous les membres qui composent la famille du MOLLON OMNI-SPORTS.

En mars, nous étions au côté du Comité des fêtes, pour apporter notre soutien dans l'organisation du grand prix cycliste de VILLIEU LOYES MOLLON.

Le jeudi de l'Ascension est notre principale manifestation annuelle, mais cette année fut un peu particulière pour 2 raisons importantes :

Elle succédait à une année chargée, 2015 étant l'année du 50° anniversaire de notre association, elle avait mobilisé beaucoup de notre énergie et entamé aussi nos finances. Donc il nous fallait rester sérieux dans nos choix.

Le week-end de l'Ascension était le seul de l'année bénéficiant d'un pont de 4 jours, ce qui entraîna une légère baisse de fréquentation du tournoi de foot (20 équipes seulement). Compréhensible, les couples préférant privilégier un week-end extérieur d'autant que ce fut l'un des rares où le soleil fut présent !!!

Bonne participation en revanche au concours de pétanque (56 doublettes) et toujours la réussite du MOSLAND pour les familles. La restauration, le buffet et la buvette, victimes d'année en année de leur succès et de la convivialité des bénévoles qui la composent. Coup de chapeau et grand merci à eux pour leur savoir-faire.

Chaque année nous essayons de mettre en avant un fait, un évènement, une personne, un groupe qui marque de son empreinte le MOLLON OMNI-SPORTS. Depuis de très nombreuses années, les rugbymen de MEXIMIEUX s'illustrent par un comportement exemplaire lors de notre tournoi de foot, leur déguisement, l'animation, leur convivialité méritaient que nous les mettions à l'honneur. La tâche nous fut facilitée

grâce à la complicité des membres de l'US OYONNAX qui nous ont fait une dotation sympathique de maillots, ballons, divers matériels, y compris un maillot dédicacé de l'équipe première. C'est donc au cours du tournoi, pendant la pause nécessaire au retraçage du terrain que nous avons privilégié ce moment, Devant de grands enfants, tout émus pour certains nous leur remettions cette dotation en présence d'un membre du staff de l'USO. L'équipe du MOS alors leur lan-



çait un défi... pas au rugby, nous ne faisons pas le poids mais comme traditionnellement dans le sud ouest... au tirage de corde... Grand moment de rigolade surtout que la corde fournie et choisie par notre agriculteur complice et membre du MOS avait bien vécu elle aussi. Tout cela se termina à la buvette accompagné de grand débat rugbalistique avec les membres de l'USO.

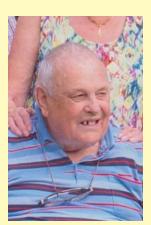


Je vais profiter de cet article pour pousser un "coup de gueule" envers ces quelques abrutis qui n'ont de soucis que de nous gâcher la fête, prenant même le risque qu'il y ait des blessés et de nous voir contraints d'arrêter cette manifestation. Le MOLLON OMNI-SPORTS depuis plus de 50 ans joue la carte de la convivialité, du respect de chacun, nous y avons tous notre place, alors mesdames/messieurs si vous ne partagez pas ces valeurs votre place n'est pas à nos côtés et la grande famille du MOLLON OMNI-SPORTS se passera très bien de votre présence.

En septembre nous organisions notre concours de pétanque dans cette nouvelle formule : concours de pétanque et repas du soir, acquis depuis quelques années privilégiant la convivialité et l'amusement. Ce sont donc 70 personnes qui ont partagé cette journée malheureusement très automnale : la pluie et le froid s'invitant eux aussi.

Enfin comme très souvent, le MOLLON OMNI-SPORTS, apportait son soutien aux associations qui le souhaitaient. Soutien logistique par du prêt de matériel, ou humain par la présence de ses membres.

J'aurais dû conclure cet article à ce stade, mais malheureusement au moment de sa rédaction nous venons d'apprendre le décès de Gérard FESTAZ notre président d'honneur et l'un des fondateurs du MOLLON OMNI-SPORTS.



C'est en 1965 que Gérard FESTAZ, inconditionnel de tennis de table, décide, avec d'autres habitants de MOLLON, de fonder le MOLLON OMNI-SPORTS. Son idée première, comme il aimait nous le rappeler, était surtout "de rassembler des gamins autour d'un sport, privilégiant surtout le respect de l'autre". Quelques années plus tard, la section foot s'invita avec son traditionnel tournoi de l'Ascension. Enfin le MOLLON OMNI-SPORTS devenait le

"Comité des fêtes de MOLLON", organisant des manifestations diverses : du bal traditionnel au catch sous chapiteau, en passant par le tir aux pigeons d'argile ou la pétanque en 1974. La commune fusionna et devint VILLIEU LOYES MOLLON et le MOS continua son aventure au sein de la nouvelle commune.

Gérard FESTAZ se consacra toute sa vie aux sports, au tennis de table principalement, occupant des postes importants au département et à la région, permettant le développement, la participation et l'intégration de tous dans le sport.

Au sein de MOLLON OMNI-SPORTS, Gérard et Maryse participaient régulièrement aux manifestations, toujours soucieux de son "bébé". Une anecdote, un conseil, sa présence, montraient son attachement aux membres de notre association, sans cesse nous remerciant, nous félicitant, nous témoignant son amitié et sa reconnaissance.

Sa plus grande joie partagée avec nous fut sa participation aux 50 ans du MOLLON OMNI-SPORTS et ses retrouvailles avec d'autres anciens.

Voilà, en tournant la dernière page du livre de sa vie, Gérard laisse ouvert le grand livre de l'histoire du MOLLON OMNI-SPORTS. A nous de continuer à en remplir les pages, sans le décevoir, avec cette ligne de conduite qui nous guide "le respect de l'autre" cher à Gérard FESTAZ.

Christian RIBOTTI.

ça tourne, ça vole, ça danse mais surtout... ça gagne !!!

Pour la saison 2015-2016 voici le palmarès les athlètes du twirling bâton de Villieu:

- L'équipe sénior est arrivée 4 fois 1^{re} aux championnats départemental, de Ligue, du 1/4 de finales, de la 1/2 finales et 7^e/8 en finale du championnat de France N3 de la FFTB (Fédération Française de Twirling Bâton) à Mont de Marsan (40)
- L'équipe minime s'est arrêtée aux 1/2 finales du championnat de France N3
- En solo: 2 athlètes sont allées jusqu'au championnat de France : Aurore et Célia PINABIAU qui ont respectivement terminé 7°/8 et 11°/15



1/4 de finale à St Didier sur Chalaronne - 24/04/16

Pour cette nouvelle saison 2016-2017, l'association, menée par la présidente Sandrine COLOMBIER et entièrement constituée de bénévoles, compte 41 adhérents dont 1 jeune homme.



Vente de citrouilles place St Pierre

Le 22 octobre 2016, pour la première fois sur la Place St Pierre de VILLIEU, une vente de citrouilles de provenance locale a été organisée afin de financer la vie de l'association. Ce fut une réussite grâce à la générosité de tous les habitants qui ont joué le jeu.



Un pas de côté

Qui sommes-nous?

L'association " Un pas de côté "est née en juillet 2014 à l'initiative d'une dizaine de parents qui souhaitaient créer un réseau d'entraide, d'échange et d'information sur le Maternage, la Parentalité et la Féminité.

Pourquoi « un pas de côté » ?

Parce que nous souhaitions permettre à chacun de « faire un pas de côté », de sortir du tumulte du quotidien et de faire le point sur ses envies, ses besoins pour sa famille et pour soi-même.

Parce que nous souhaitions prendre des chemins de traverses, sortir de l'autoroute de la pensée collective et découvrir d'autres alternatives.

Voici nos propositions pour

Ateliers ludiques

Pour initier en douceur les jeunes enfants à

la Langue Anglaise



A partir de 6 mois jusqu'à 3 ans Ateliers d'éveil à l'anglais, basé sur la musicalité de la langue Samedi de 10 h 30 à 11 h

4/5 ans et 6/7 ans

Chansons, jeux, histoires, pour donner le goût de l'anglais aux enfants.

Samedi de 9 h 15 à 10 h et de 11 h 15 à 12 h

Salle de l'A3V - école du Toison

Renseignez-vous sur : unpasdecote01@gmail.com

Ateliers de communication « Faber & Mazlish »

Grâce aux nombreux outils abordés, vous apprendrez :

- à réagir face aux multiples situations de la vie quotidienne qui génèrent des conflits avec les enfants.
- l'importance d'être à l'écoute des émotions des enfants et de nos propres émotions.
 - à poser des limites fermes tout en conservant un climat d'ouverture.
 - à résoudre les conflits familiaux.

Quoi ? Cycle en 7 séances « Parler pour que les enfants écoutent, les écouter pour qu'ils nous parlent»,

Nº1: Accueillir les sentiments négatifs

Nº2 : Susciter la coopération

N°3: Remplacer la punition

N°4 : Encourager l'autonomie

N°5 : L'art de faire des compliments

Nº6 : Les étiquettes

 $N^{\circ}7$: Le bilan : échanges à partir de situations concrètes.

Pour qui ? Parents, grands-parents, enseignants, animateurs, assistantes maternelles... Pour tous ceux qui souhaitent améliorer leur relation avec les enfants.

Groupe de 10 à 12 personnes.

Quand: Prochaine session en septembre 2017

Combien ? 50 € par personne /75 € par couple (coût total) + prévoir l'achat de 3 livres via l'association.

Où ? Salle de l'A3V à Villieu.

Evènement organisé par l'association « Un pas de coté » unpasdecote01@gmail.com

Retrouvez nous sur notre page Facebook
Et notre site www.unpasdecote01.com



Pour qui?

Notre association s'adresse à toutes les personnes intéressées par les thèmes de la parentalité, du maternage et de la féminité : futurs parents, parents, praents, professionnels...

Nous vous proposons des conférences et des soirées-débats, des ateliers de formations, des papo'thé, des rencontres pédagogiques ainsi que des cycloshows, des ateliers ludiques d'anglais pour les enfants avec pour seul mot d'ordre :

la bienveillance.

le premier semestre 2017



Formation Montessori... et plus...

par Uta MUMMERT

Formatrice MONTESSORI, fondatrice de la boutique en ligne Marimonte

par Maria-Lisa GUIDI

Formatrice MONTESSORI, éducatrice MONTESSORI 3/6 ans, diplômée AMI

10 week-ends de formation

(de Septembre 2017 à juin 2018)



Vie pratique - l'éducation sensorielle - langage mathématiques - géographie - botanique - zoologie l'éducation cosmique.

Formation principalement axée sur ce qui se pratique dans les classes MONTESSORI. Apports théoriques et pratiques, ouverture vers d'autres découvertes (les 9 intelligences, l'éveil de la conscience par le corps, la méditation, etc.)

Renseignez-vous sur:

unpasdecote01@gmail.com



Contact:

unpasdecote01@gmail.com Retrouvez-nous sur notre page Facebook et sur notre site : www.unpasdecote01.com VIE_{Associations} MUNALE



LETAINSEL : 20 ans déjà !

Un bilan qui s'écrit en lettres d'or : 10, 20, 30, 40, 50, 100

Depuis sa création officielle le 7 février 1996, la Compagnie Létainsel a produit 10 revues, pendant une 20^{aine} d'années. Elle est composée en permanence d'une 30^{aine} d'artistes, a joué dans plus de 40 salles du département de l'Ain et d'ailleurs, glanant à son passage quelques 50 mille spectateurs et comprend une 100^{aine} d'artistes amateurs ou techniciens. Pour autant, elle n'a pas la mémoire qui flanche, elle se souvient très bien...



De "Cabaret", avec ses premiers chanteurs, ses premiers rires dans le sketch des pompiers, de ses 3 Bretonnes inénarrables. Elle se souvient de "Fly to the moon", avec sa guerre en dentelles, de son inoubliable ballet du lac des cygnes et de son non moins acrobatique French Cancan. Elle se souvient de "Take the train", de l'arrivée de nouveaux chanteurs, chanteuses avec des voix bien affirmées, de sa drôle façon de conter l'histoire avec le sketch "arrête ton char", du petit bonheur d'Yvan Dilos, du livre de la jungle et de Mooglie, et des non moins étonnantes Drag Queen.

Elle se souvient de "Laissons entrer le soleil", avec un impressionnant Charlot, des ventres siffleurs (et oui c'est possible !), d'un magnifique tableau méditerranéen, des soins esthétiques, très spéciaux, de Mme Dumesnil et déjà un final éclatant de soleil. Elle se souvient de "C'est la fête", avec l'apparition de ses premières claquettes mais aussi des pas alertes de son autruche ! et d'une démentielle salsa finale. Elle se souvient de "Viva Cinéma" de la boum, de son énigmatique panthère rose, de l'interview de miss Alsace qui marquera dès lors une présence incontournable d'un de leur interprète favori Gilbert Gard. Mais aussi de Mexico, du lac du Connémara et d'une tapenade très particulière.



Elle se souvient de la "Croisière", qui embarqua le public sous le soleil de Bodega, sur son joli bateau. De ses premiers rendez-vous sur le pont, de toutes ses plages et ses escales exotiques. Elle se souvient de "Vive la Vie", avec le temps qui passe à travers les âges et les saisons. Les premiers émois amoureux, la vie de couple, la vieillesse... Bien sûr, elle a en tête, plus récemment "Les sept péchés capitaux", ses défauts hauts en couleur et des tableaux à ravir : "Grease", "Quand on arrive en ville", "Le jour qui se rêve".

Non, elle n'a pas la mémoire qui flanche Létainsel et se souvient avec émotion de son cher Président fondateur **Gérard Achard**, de ses premiers interprètes comiques Joannès Gadel et Fernande Pechard et de leur très regretté Romaric, aujourd'hui disparus. Assis au coin de leur nuage, ils sourient et veillent très certainement sur cette Compagnie qui n'a pas dit son dernier mot puisque depuis le mois d'octobre, elle produit sa 10° revue "**Létainsel fait ses 20 ans**". Une étincelle qui continue de briller pour notre plus grand plaisir et sans nul doute un anniversaire à ne pas manquer!

Pour savoir où se produit la Compagnie : www.létainsel.fr



Club rencontre de Villieu Loyes Mollon



L'année 2016 a débuté par notre assemblée générale le 8 janvier à la salle polyvalente. Nous avions, en début d'année, 76 adhérents et 84 en fin d'année. Le bureau est resté inchangé.

Ensuite le « goûter des rois » s'est déroulé dans la bonne humeur.

Les adhérents se retrouvent tous les jeudis après-midi à la résidence « Les Ecureuils »

Nos activités :

Belote coinchée

Pour l'année 2016 nous avons organisé trois concours internes les jeudis après-midi qui ont eu du succès. Le 28 février et le 6 novembre ont eu lieu nos concours ouverts à tous (bonne participation de doublettes).

Journée publicitaire

Elle a eu lieu le 12 février à la salle polyvalente ; elle était organisée par la Société Pro-France.

40 personnes étaient présentes.

Sorties repas

Le 10 mars nous sommes allés à l'Auberge de Chazey sur Ain. Nous étions 45 personnes à profiter de cette journée. Le 7 juillet, repas au Camping « Claire Rivière » avec un menu paella et une ambiance chaleureuse pour la cinquantaine de participants.

Le 13 octobre repas au restaurant le « Saint Pierre » à Villieu. Nous étions 33 personnes à avoir apprécié ce déjeuner.

Voyage dans les Pyrénées Catalanes

51 personnes ont participé à ce séjour de 5 jours : 25 du Club VLM et 26 de clubs extérieurs.

Visite de la citadelle de Mont Louis, la commune de Villefranche-de-Conflent, le site classé du lac des Bouillouses, Font Romeu et excursion en Andorre par le col de Puymorens. Tous les participants ont été enchantés.

Escapade à ANNECY

Le 28 juin le club a effectué son voyage annuel à Annecy. 65 personnes (42 du Club VLM et 23 de clubs extérieurs) ont apprécié cette journée. Visite du musée Paccard et sa célèbre fonderie de cloches à Sévrier. Déjeuner croisière sur le lac d'Annecy et visite de la Fruitière de Parmelan à Villaz.



Sorties organisées par Clubs extérieurs

Le 24 mai sortie à St Désirat, dans la Drôme, organisée par St Vulbas avec visite du Musée de l'Alambic et déjeuner à l'Auberge LA TERRINE à Mercurol. 11 adhérents du club ont participé.

Le 6 septembre sortie à Morzine les Lindarets organisée par St Maurice de Gourdans. Circuit au lac de Montriond (3° lac de Haute Savoie avec son cadre insolite) ; découverte des Lindarets, « le village aux chèvres » et découverte d'Avoriaz fameuse station de sports d'hiver créée dans un site d'exception.

Repas de Noël

Notre traditionnel repas de Noël a eu lieu le 9 décembre au Centre Innovance. Repas toujours succulent servi par le traiteur « Aux Délicatesses ».

2 adhérents de 70 ans, 3 adhérents de 80 ans et 1 adhérent de 90 ans ont été fêtés et ont reçu un cadeau. L'ambiance était au rendez-vous et la journée a été appréciée par tous.

Notre assemblée générale a eu lieu le jeudi 16 janvier 2017 suivie du goûter des rois à la salle polyvalente à Villieu (ZA).

VIE ADMRONNUNALE





L'ADMR: une expérience nationale de plus de 70 ans

L'ADMR de Villieu, une association locale de type loi 1901 qui intervient sur les communes de Meximieux, Pérouges, Bourg St Christophe, Faramans, Le Montellier, Joyeux, St Eloi, Rignieux Le Franc et Villieu Loyes Mollon.

Un service d'aide à la personne porté par des bénévoles et des salariés, l'ADMR est proche des personnes aidées pour répondre à leurs besoins et leurs attentes.

Des valeurs fortes aux services de nos clients :

- * respect et discrétion
- * des interventions individualisées avec des professionnels compétents
- * une **relation triangulaire** entre le client, le salarié d'intervention et les bénévoles de l'association



Une association d'aide à la personne engagée dans un processus de qualité et certifiée Afnor

A tout âge grâce à nos différentes gammes de services, facilitez-vous la vie !

Notre gamme AUTONOMIE:

- * ménage
- * entretien du linge
- * courses
- * accompagnement social
- * préparation de repas
- * livraisons de repas à domicile
- * télé assistance Filien ADMR 24h/24

Notre gamme DOMICILE:

- * ménage
- * repassage
- * etc.

Notre gamme FAMILLE:

- * garde d'enfants,
- * soutien à la parentalité avec l'aide de TISF
- * etc.



Des aides financières et des réductions d'impôts existent, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignement :

ADMR - La maison des services

371 avenue Charles de GAULLE 01800 Villieu Loyes Mollon Tel: 04 74 34 72 95

Mail: avillieu@fede01.admr.org



Un nouvel animateur pour des

En 2016, toute l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale a continué son action d'aide auprès des personnes en situation de détresse. Si ses principales activités sont d'apporter de l'aide et du réconfort, il sait également divertir la population et notamment nos aînés. Ils ont notamment été accueillis, avec les enfants du centre de loisirs, par la troupe de DREAM UP, à l'occasion d'une après-midi d'échanges sur les métiers du théâtre, autour de scènes extraites de leur spectacle. Cela fait partie des animations intergénérationnelles organisées par le CCAS au même titre que la semaine bleue, en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC).

A cette occasion, le groupe bressan "Les sabots de Cruzille", a donné une représentation de danses folkloriques en costumes traditionnels. Les enfants des TAP avaient, en première partie, revêtu des costumes régionaux pour interpréter des chants évoquant leur région. Pour le final, l'assemblée a été invitée à participer à une grande farandole rassemblant les petits et les grands.

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le 20 février. Toujours très apprécié, l'édition 2016 qui avait pour thème la mer, a embarqué 135 convives. Après la remise de fleurs et de bouteilles aux invités fêtant leurs 90 ans, les membres de la commission élargie ont, comme à l'accoutumée, assuré le service du repas à table. Pour mettre l'ambiance, Chantal NEMOND a interprété, d'une jolie voix, de très belles chansons françaises, entraînant un grand nombre de participants sur la piste de danse.





seniors toujours aussi dynamiques



Autre action traditionnelle, la distribution des colis de Noël s'est déroulée en porte à porte juste avant Noël.

A cette occasion, les bénéficiaires âgés de plus de 75 ans ont été informés d'un changement notable dans le principe d'attribution de ces colis. En effet, à partir de 2016, ils ont dû choisir entre recevoir le colis 2016 ou participer au repas 2017.

Moins festifs, mais tout aussi apprécié, le service de visite à domicile, mis en place depuis 2015, a été poursuivi l'année dernière par le nouvel animateur social de la commune en la personne de Romain TISSOT.

Arrivé fin septembre 2016, il a repris les activités d'animations, de la résidence Les Ecureuils, et plus généralement, de l'ensemble des actions à destination de nos seniors en collaboration avec les associations locales, notamment le Club rencontre.

Il est chargé également d'organiser plusieurs projets pour 2017, par exemple la visite des Floralies à Bourg en Bresse.

Le conseil d'administration du CCAS instruit toujours les dossiers d'aide afin de répondre aux besoins d'urgence mais surtout d'orienter au mieux nos concitoyens en difficulté vers les organismes compétents susceptibles de résoudre leur problème. Il participe également activement à l'attribution des logements sociaux en collaboration avec les bailleurs locaux. Pour les personnes concernées, les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie.



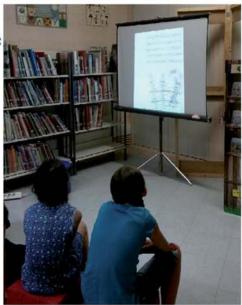


La bibliothèque municipale est animée par Marie-Hélène DUZSA et la dynamique équipe de bénévoles. Elle compte 472 inscrits, dont 314 lecteurs actifs sur l'année 2016 soit 3 % de plus que l'année dernière. C'est au total pratiquement 10 000 documents qui ont été lus, écoutés ou consultés.

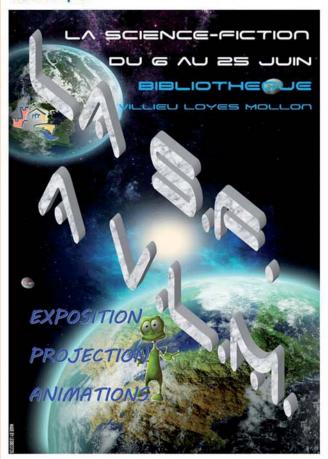
2016 à la Bibliothèque

Des histoires, traditionnelles et numériques

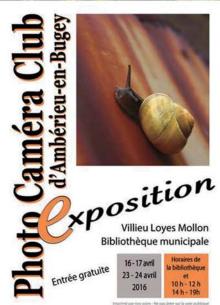




Des expos







Les lecteurs assidus sont reçus les mercredis, vendredis et samedis. L'espace jeunesse a été entièrement rénové en 2016 et accueille désormais les écoles mais aussi les assistantes maternelles et les parents des nouveaux-nés pour l'opération "Première page".

Cette animation fait partie intégrante de la programmation culturelle proposée en 2016. Nous retiendrons notamment :

- le printemps des poètes ;
- des expositions dont celle sur la science-fiction avec des ateliers et la projection d'un film à l'auditorium ;
- 3 séances de lectures d'albums en plein air en juillet ;
- plusieurs soirées contes ;
- depuis septembre, la lecture d'albums et contes numériques, le premier mercredi de chaque mois ;
- des sacs surprises proposés pour les vacances d'été.

Pour 2017, ces animations seront enrichies entre autres par :

- le défi lecture 2017;
- une exposition "le jeu" qui pourra être enrichie par un tournoi de jeux de société ;
- la mise en place d'ateliers numériques à thème pour les jeunes et les adultes.

N'hésitez pas à nous rejoindre à l'occasion de ces multiples animations dont nous vous communiquerons le détail tout au long de l'année.



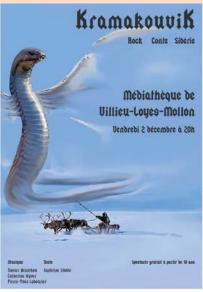


Un défi



Des surprises, un concours





Un espace Jeunesse remis à neuf





Et bien sûr, des livres en tout genre, des CD, un blog, une page Facebook, l'accueil des scolaires ... et toute l'équipe à votre service



MUCPINI CIPALITÉ



Parlons un peu du CPINI de VILLIEU LOYES MOLLON. Et tout d'abord, que veut dire ce sigle ? Il désigne une unité de secours des sapeurs pompiers : le Centre de Première Intervention Non Intégré. Les deux derniers termes signifient que ce centre est placé sous l'autorité du maire et financé par la commune.

Le corps des pompiers de VLM existe depuis 1900. La caserne, tout d'abord située derrière l'ancienne salle des fêtes, s'est ensuite déplacée rue de l'église, en 1997, les sapeurs pompiers intègrent de nouveaux locaux au bout de la rue de la gare.

Il est actuellement composé de 15 actifs, dirigés par l'adjudant Christophe FAFOURNAUX et ses 3 adjoints. 3 dossiers concernant de nouvelles recrues sont en cours. Il est important de préciser que notre mission est exclusivement basée sur le volontariat et le bénévolat. Les formations sont longues, techniques et éprouvantes et demandent un investissement personnel très conséquent. Chaque premier dimanche du mois nous

effectuons des manoeuvres d'entraînement et nous en profitons pour procéder à des essais de sirène en fin de matinée. C'est un test qui nous permet juste de nous assurer qu'elle fonctionne parfaitement bien, car si aujourd'hui toutes demandes d'interventions nous est signalée par appel sur des boîtiers d'alertes individuels communément appelés "bip", elle reste un élément d'alerte essentiel pour d'autres causes (risques naturels, industriels, etc.)

En 2015, nous avons effectué 137 interventions dont 94 secours à personnes, 14 incendies, 7 accidents sur la voie publique et 22 opérations diverses (destructions de nids de guêpes, frelons ou similaires, captures de reptiles, etc.)

A l'heure où nous écrivons cet article (novembre 2016), nous en sommes à 106 interventions et toujours une majorité de secours à personnes.

Tout au long de l'année vous pouvez nous rencontrer pendant les manifestations officielles. Nous sommes présents aux deux commémorations du 8 mai et 11 novembre, nous assurons la protection incendie lors de la soirée organisée

Tous volontaires,



pour le bal du 13 juillet et son feu d'artifice et, depuis quelques années, nous disposons d'un stand pour la fête des lumières où nous amenons du matériel et effectuons quelques démonstrations.

A ce propos, le 11 novembre est une journée particulière puisqu'à cette occasion, nous organisons un banquet au cours duquel nous nous réunissons avec les anciens pompiers et leurs épouses. Il est important pour nous de ne pas perdre contact avec eux et nous faisons d'ailleurs appel à leur aide pour la distribution des calendriers car la commune est très étendue et leur participation nous permet d'effectuer cette action plus rapidement.

En 2016, 2 événements majeurs ont marqué la vie de la

Tout d'abord le parcours sportif cantonal annuel, organisé le samedi 30 avril par le CPI de Charnoz. Nous avons, une nouvelle fois, collecté une soixantaine d'inscriptions auprès des enfants de l'école primaire avec la collaboration de son directeur et des enseignants que nous remercions au passage.

bénévoles et pationnés





La météo n'était, hélas, pas au rendezvous mais cela n'a découragé personne et nous avons pu rapporter de nombreuses coupes. Les quelques séances d'entraînement qui précèdent ce challenge nous permettent de faire connaissance avec les enfants et aussi de rencontrer les parents que nous remercions également pour leur patience et leur disponibilité.

Ce sont des moments de convivialité qui nous sont très précieux.

Le second événement de l'année s'est déroulé le dimanche 5 septembre. Les 5 CPI du canton (Charnoz, Rignieux le Franc, Faramans, Bourg St Christophe et VLM) ont organisé une manoeuvre commune afin de travailler ensemble sur différents exercices. Cela nous a permis de rassembler des moyens techniques, matériels et humains très conséquents. Une matinée d'entraînement positive, riche en échanges et en expériences que nous renouvellerons. Merci aux sapeurs pompiers de Rignieux qui nous ont accueillis avec leur bonne humeur et gentillesse habituelle.



Ces quelques mots sur notre vie de pompiers volontaires vous auront peut-être permi de comprendre qu'elle est riche en émotions et en rencontres mais avant tout basée sur la fraternité et la solidarité.

Si vous souhaitez intégrer notre unité, venez nous rencontrer.



Pour tous renseignements adressez-vous en mairie au : 04 74 61 04 60

Personnel communal

Direction Générale :



BENSSOUSEN
Dir. Général des Services Adjoint

Services administratifs:



Nathalie SEILLER Comptabilité Ressources Humaines



Audrey GENIN Comptabilité Ressources Humaines



Nicole
COURTOIS
Secrétariat
Gestion documentaire

Urbanisme :



Raphaël KOULMANN

Mireille PETIT Accueil Secrétariat



Karine
KRZYKAWIAK
Location des salles
Sce entretien - Cimetières

Service de police :

Thierry DOUET Policier Municipal

Distribution des publications :



Nathalie FAIHY

Animations sociales:



Romain TISSOT

Notre directeur général est désormais Xavier BENSSOUSSEN qui dirige l'ensemble des services et plus directement notre équipe administrative. Elle est composée de Nathalie SEILLER, qui assure la responsabilité de la comptabilité et des ressources humaines, désormais secondée par Audrey GENIN.

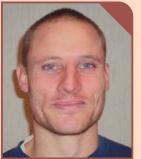
Nicole COURTOIS complète cette équipe en assurant les tâches de secrétariat et de gestion documentaire. Elle vient également en renfort de l'équipe d'accueil composée de Mireille PETIT et Karine KRZYKAWIAK qui s'occupe également de la gestion des nombreuses salles communales.

L'ensemble de cette équipe est au service de la population mais aussi l'interlocuteur privilégié de nos partenaires économiques et administratifs.

Services techniques:



Jean-Michel FERRER Resp. des Sce Techniques



Sébastien LARACINE Resp. unité bâtiments



Daniel BOTELLAResp. unité espaces verts / voirie



Alexandre BIDAL Agent communal



CHABERT
Agent communal



Daniel SAMOUILLER Agent communal



Yohann
DE STEFANO
Agent communal



Eric HUNT Agent communal

Bibliothèque municipale



Marie-Hélène DUZSA Directrice

Les services techniques de la commune sont sous la responsabilité de Jean-Michel FERRER, secondé par Sébastien LARACINE en charge des bâtiments et Daniel BOTELLA en charge des espaces verts et de la voirie.

Marie-Hélène DUZSA, bien connue de nos lecteurs, est notre directrice de la bibliothèque municipale.

Concernant les écoles, notre équipe d'ATSEM composée de Claudine, Laurence et Joëlle a été renforcée avec l'arrivée d'Aurélie. Elles accueillent et encadrent nos enfants de maternelle et participent également aux TAP le jeudi après-midi.

Services scolaires :



Claudine BELARDE ATSEM



Laurence KLINGLER ATSEM



Joëlle CURTET ATSEM



Aurélie GROS BALTHAZARD ATSEM



Une multitude d'activités proposées!

L'organisation et le financement des TAP ont été modifiés cette année avec l'intégration de nouvelles activités et la participation plus active des ATSEM avec nos enfants de maternelle.

L'oganisation

274 enfants sont donc accueillis alternativement sur 4 après-midis par les animateurs de l'A3V. Ces derniers organisent des activités spécifiques destinées à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs.

Les activités

L'équipe des animateurs bénéficie toujours d'un éducateur sportif et nous avons pu la renforcer grâce à l'apport d'associations et d'intervenants extérieurs.



MEXIMIEUX et du club de foot de la côtière MEXIMIEUX VILLIEU. Ils bénéficient également d'animations autour du yoga, des marionnettes, de l'espagnol, de la chimie, de la poterie, du tchoukball, de la pâtisserie, des échecs, de la photographie au travers du light paiting, de l'éveil musical grâce à l'école de musique de VILLIEU LOYES MOLLON et participent aux reportages débats de Carnets de Voyage.

Un travail historique

Cette année, ils travaillent également sur l'histoire locale au travers du centenaire de la Guerre 1914 - 1918 en s'appuyant sur les archives communales. Le point d'orgue de ce travail sera une exposition, "VILLIEU LOYES MOLLON dans la grande guerre" qui aura lieu le 11 novembre prochain au Centre Innovance. A ce sujet, nous avons besoin de vous pour enrichir notre exposition de photos, cartes postales, documents et objets, mais également d'anecdotes sur cette période. Merci de contacter, par l'intermédiaire de la mairie, Annie BERLAND, conseillère municipale, qui anime cet atelier.

Le coût des TAP

Le coût des TAP est de l'ordre de 45 000 €. Son financement est désormais réparti entre les parents, la commune et l'Etat, qui a pérennisé le fonds d'amorçage. Chacun participe à hauteur d'environ 15 000 €.





Intervenant, un professeur de l'école

Un planning est proposé avant chaque trimestre. Ce document, élaboré par Florence LA ROSA, conseillère municipale, permet également aux enfants de s'exprimer sur leur degré de satisfaction.



INIGRYONOMIA, OCUCCIOUR SPORIF OU

DOUGLOSS DOS DÓCTORS POUR LOS LIROTESFORT Intervenant, vivienne



Ecole du Toison

Concernant l'école, l'équipement des classes avec de nouveaux outils informatiques et numériques a commencé l'an dernier avec l'installation de deux tableaux interactifs, accompagnés de deux ordinateurs portables nécessaires à leur utilisation.

Ces deux ordinateurs serviront également aux deux classes mobiles qui seront fournies très prochainement. Constituées d'un ensemble de tablettes ou d'ordinateurs hybrides (le choix restant encore à définir), elles seront

transport et leur stockage. Cette année, les travaux effectués dans les écoles ont principalement concerné la sécurité, compte tenu des visites

périodiques programmées obligatoires. Pour l'année 2017,

livrées dans des valisettes spécialement conçues pour leur

quatre classes seront rénovées et la porte principale de l'accueil de l'A3V sera remplacée.

Comme toujours, l'équipe du Sou des écoles organise, toute l'année, des animations afin de récolter l'argent nécessaire au financement de l'ensemble des sorties scolaires.

Aux traditionnels loto, farfouille, vente de tartes, fête des mères et des pères, elle a ajouté, ces dernières années, la farfouille de l'enfance et la désormais incontournable kermesse de l'école.



Pour le plaisir de nos enfants, le conseil municipal a reconduit le partenariat avec la société de spectacle "DREAM UP-Evénements" initié en 2013. Cette convention met à disposition de la troupe la salle du Centre Innovance, pour qu'ils puissent répéter plusieurs de leurs spectacles.



Spectacle 2015 : Fantastico

Cette année, l'organisation a été perturbée par la maladie de l'interprète principale du spectacle prévu en octobre, annulant malheureusement la représentation. Par contre, le spectacle de Noël pour les enfants des écoles a bien eu lieu le 16 décembre avec le monde magique de NESS. DREAM UP essayera de prévoir un spectacle supplémentaire l'année prochaine pour compenser celui annulé cette année.



Tél./Fax 04 74 34 73 67 01800 VILLIEU LOYES MOLLON

pascal.coche01@orange.fr

PETITE MAÇONNERIE - ISOLATION
CLOISON - CARRELAGE et FAIENCE
PLOMBERIE - ELECTRICITE
MENUISERIE - PEINTURE
REVETEMENTS SOLS et MURS
DOUCHE ITALIENNE



Un équilibre vaccillant entre loi, besoins et préservation.

C'est désormais Raphaël KOULMAN qui vous accueille en remplacement de Clément CAUSSE.

Une mission quotidienne

Comme chaque année, la commission urbanisme a été très occupée tout au long de l'année 2016.

35 permis de construire ont été accordés dont 1 permis d'aménager.

109 déclarations de travaux ont été traitées et 85 certificats d'urbanisme ont été demandés.

Au total, le service urbanisme a traité plus de 300 dossiers et a reçu plus de 340 personnes pour diverses informations durant les heures d'ouverture au public.

Les projets

Le lotissement communal "Le Logis", situé derrière la caserne des pompiers, est à présent terminé. Les plantations des espaces verts sont également achevées.



A ce jour, sur les 8 lots proposés, 5 ont été vendus, il n'en reste donc plus que 3 encore disponibles.

Le grand projet d'urbanisme de ce mandat est la réalisation de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) située entre le

lotissement Les Terres du Pollet et la rue de la Maisonnette. Les études se poursuivent conformément aux prévisions.

Le dernier acte significatif de ce projet est l'acquisition par la commune de la ferme dite "Jacquemet" via l'EPF (Etablissement Public Foncier), dans le but d'intégrer les surfaces foncières dans le projet. Le périmètre définitif sera entériné dans les mois à venir.



La commune a également fait l'acquisition d'une partie de l'ancienne pharmacie par l'intermédiaire de l'EPF, dans le but de conserver un local disponible pour l'ouverture d'un éventuel nouveau commerce sur la commune. Les professionnels intéressés peuvent donc nous contacter.



Un projet de réhabilitation de la Cure est en cours dans le but de créer des logements sociaux. C'est pourquoi la commune, toujours par le biais de l'EPF, a également racheté



une petite maison à proximité. Elle fera partie intégrante du projet. Actuellement, deux bailleurs sociaux nous ont proposés chacun une étude. Les commissions urbanisme et bâtiment travaillent sur les dossiers.

Révision du PLU

La révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) va enfin pouvoir être mise en œuvre. En effet nous attendions que le SCoT BuCoPa soit lui-même révisé. En effet ce Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey Côtière Plaine de l'Ain régit l'ensemble des règles d'urbanisme sur ce territoire et est donc opposable aux PLU. De même, la prochaine décision de la CCPA de ne pas intégrer la gestion des PLU dans ses compétences nous permet enfin de lancer notre étude et l'élaboration du cahier des charges avec l'aide de l'ADI (Agence Départementale d'Ingénierie). Ce sujet risque de durer le reste de notre mandat (voir article page 35).

Une loi inadaptée

Tous ces projets, nous permettent d'anticiper, sur les obligations qui nous seront prochainement imposées, concernant les logements sociaux. Si officiellement en 2017 nous sommes 3 496 habitants à VILLIEU LOYES MOLLON, le recensement, encore non officiel réalisé par l'INSEE l'année dernière, nous rapproche plutôt des 3 700 habitants.

urbanisme A E

La conjonction de cette évolution, qui sera officialisée dans les deux ans à venir, avec AMBERIEU EN BUGEY qui dépasse 15 000 habitants et la CCPA qui compte plus de 50 000 habitants, nous imposera un taux de 25 % de logements sociaux.

C'est encore un des dommages collatéraux de la loi ALUR⁽¹⁾. Le logement social a fait l'objet depuis plusieurs années, d'un traitement actif par la CCPA. Elle a mis en place, depuis 2012, un



Programme Local de l'Habitat (PLH), destiné à répartir intelligemment sur le territoire les obligations sociales des différentes communes. Nous sollicitons donc, à l'heure actuelle, nos élus nationaux et les services de l'Etat afin qu'ils amendent une loi visiblement inadaptée à nos secteurs ruraux. En effet, les impositions gouvernementales sont en totale inadéquation avec le PLH et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Leurs conclusions ne nous permettrons pas de passer des 7 % de logements sociaux actuels aux 25% qui nous seront imposés lorsque nous aurons officiellement dépassé les 3 500 habitants.

Notre intention est surtout de mettre en œuvre la quantité nécessaire de logements sociaux sur notre territoire. C'est ce qui a déjà été initié depuis 2008, avec notamment La résidence Les Ecureuils et le centre village de VILLIEU.

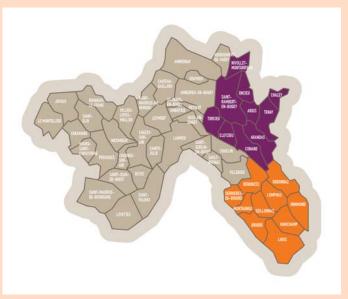


C'est ce que nous continuerons à faire au travers des différents projets évoqués précédemment.

Ce qui change avec la loi NOTRe

Les conséquences d'une autre loi, la loi NOTRe⁽²⁾, nous avaient déjà engagés dans le processus d'intégration des 20 communes de la vallée de l'Albarine et de Rhône Chartreuse de Porte. Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain compte désormais 53 communes et plus de 75 000 habitants. Cette

intégration, imposée par le Préfet, se passe plutôt bien et les premières réunions ont permis aux nouveaux arrivants de trouver leur place.



Le travail ne manque pas puisque la loi NOTRe⁽²⁾ nous a également imposé de réviser nos statuts afin d'intégrer de nouvelles compétences obligatoires, applicables dès le 1^{er} janvier 2017 :

- les zones artisanales locales : Elles deviennent une compétence communautaire, ce qui concerne naturel-lement notre zone artisanale "Sous la gare"
- le tourisme : la CCPA vient de créer un office de tourisme intercommunal qui intégre les offices existants et qui est géré, en collaboration, par les élus et les acteurs du tourisme local. A cette occasion, toutes les communes du nouveau périmètre sont d'ores et déjà concernées et ont fait partie de la concertation. Ce nouvel outil intègre donc l'office de tourisme de Meximieux, dont nous dépendons et qui reste un interlocuteur privilégié dans le dispositif mis en place. L'intérêt de cette mutualisation est de pouvoir travailler sur un territoire plus vaste, possédant beaucoup d'atouts comme la cité de PÉROUGES, la rivière d'AIN, le site d'AMBRONAY, le château des ALLYMES, La vallée de l'ALBARINE, la base de loisirs du "Point vert" à SERRIERES DE BRIORD mais aussi le projet de la maison du Petit Prince à ST MAURICE DE REMENS.

Ces deux compétences sont extrêmement importantes puisqu'elles soutiennent directement l'activité économique de notre territoire et permettront ainsi d'accompagner son dynamisme.

Il est à noter que l'économie de notre secteur se porte bien puisque plus de 1000 emplois vont être créés dans le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA).

A nous de préserver ce dynamisme, afin que la Communauté de Communes continue à aider financièrement les communes qui la composent, grâce à sa sage politique de redistribution bien plus efficace que la tendance à la centralisation prônée bien trop souvent par nos dirigeants.

(1) ALLUR : Accès au Logement et Urbanisme Rénové

(2) NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Révision du PLU

Dans quel but?

Pour maîtriser son développement et prévoir le VILLIEU LOYES MOLLON des quinze prochaines années, le Conseil municipal va bientôt délibérer pour prescrire la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le but est de prendre en compte, les évolutions constatées, ces dernières années, en termes de besoins et projets propres à la commune mais aussi des dispositions législatives et règlementaires telle que l'impose la loi Grenelle, promulguée le 12 juillet 2010, ou le SCoT BUCOPA récemment adopté et nécessitant la mise en compatibilité du document de PLU.

Dans le cadre de cette révision, les objectifs de VILLIEU LOYES MOLLON sont d'assurer un développement plus maîtrisé de l'urbanisation et d'optimiser l'usage de l'espace au sein de l'enveloppe urbaine existante.

Le souhait de la commune est également de veiller à la pérennité de l'activité agricole, ainsi qu'à la prise en compte des sensibilités naturelles et paysagères.

Non au transfert de compétence

Il est nécessaire de rappeler, que l'environnement juridique fluctuant des collectivités locales, a amené les membres du Conseil municipal à se prononcer, pour ou contre, le transfert à l'intercommunalité (CCPA) de la compétence "PLU".

En effet, conformément aux dispositions de la loi ALUR du 24 mars 2014, les communautés de communes et d'agglomérations exercent de plein droit la compétence "PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales" à compter du 27 mars 2017. Sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Face à cette situation et considérant la situation de la commune de VILLIEU LOYES MOLLON:

 forte augmentation de la population, qui va bientôt dépasser le cap des 3 500 habitants;

- nécessaire prise en compte des obligations qui incombent à la commune en termes de logements locatifs sociaux et d'intégration dans le document de planification des objectifs fixés par les lois Grenelle I et II;
- rallongement important du délai de réalisation de ce nouveau document de programmation;
- transfert de compétence à l'intercommunalité, impliquant que toute révision du PLU de VILLIEU LOYES MOLLON, entraînerait l'obligation d'élaborer un PLU intercommunal, couvrant l'intégralité du territoire;
- maîtrise restreinte du suivi de la révision du PLU communal, ce qui n'est pas acceptable à la vue des contraintes afférentes à notre commune;

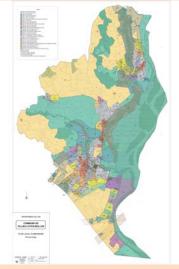
le Conseil municipal, par délibération du 27 janvier 2017, a donc décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes de la Plaine de l'Ain.

Procédure d'élaboration du PLU

La commune va délibérer afin de prescrire la révision de son PLU et les modalités de la concertation. Pour l'accompagner dans cette démarche, la commune va lancer une consultation pour se doter d'un bureau d'études spécialisé. C'est dans ce cadre, qu'une convention d'accompagnement a été signée avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADI 01), pour aider la commune dans cette démarche.

Seront ainsi élaborés :

- le diagnostic territorial;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui représente la ligne directrice de la politique communale;
- les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Le but de ces orientations est de préciser et maîtriser le développement des secteurs stratégiques pour l'avenir de la commune. Chacune comprend des principes d'aménagement à respecter en matière d'accès et desserte, forme urbaine, espaces



collectifs et programme de constructions;

• les règlements graphiques (zonage) et écrits ; le zonage délimitant les zones urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N).

Arrêt du PLU

Par délibération, le Conseil municipal arrêtera le projet de PLU et fera le bilan de la concertation.

Enquête publique

L'enquête publique sur le projet de PLU se tiendra par la suite.

Cette enquête sera l'occasion pour la population, de déposer sur les registres mis à disposition en mairie, ses observations. Sur cette base, le commissaire enquêteur rédigera son rapport et ses conclusions.

Approbation du PLU

Suite à l'enquête publique et aux avis des Personnes Publiques Associées (PPA), le dossier sera ajusté.

L'approbation du PLU se fera lors d'un Conseil municipal.

C'est donc une procédure de longue haleine (près de trois ans), que s'apprête à engager notre commune. Mais cette démarche est indispensable pour maîtriser l'urbanisation et le développement de notre commune, qui doit répondre aux exigences de la population et aux règles édictées par l'Etat:

- prise en compte des lois Grenelles l et II et ALUR ;
- obligation en termes de logements locatifs sociaux ;
- réseau d'assainissement et d'eaux pluviales et coût afférent;
- compatibilité avec le SCoT BuCoPA récemment adopté



Objectif: Circuler en toute sécurité

Un marché de travaux signé pour 3 ans

L'année 2016 a été consacrée à la mise en place d'un marché à bons de commandes qui va nous permettre de bénéficier d'un tarif négocié pendant trois ans. Mis à part la finalisation des travaux de voirie et réseaux de l'extension de la zone artisanale, seul l'entretien habituel et nécessaire a été réalisé. En revanche, pour l'année 2017, c'est plus de 220 000 € qui seront investis sur un programme ambitieux dont les principaux chantiers sont :

- A MONTHOZ la reprise de voirie aux lieux dits "Sous Toison"et "Sous Crochet". Cette opération est rendue nécessaire compte tenu de la présence de fissures importantes pouvant conduire à une dégradation de la voie notamment avec le passage répété des cars scolaires;
- La reprise en enrobé avec la gestion des eaux pluviales du parking de la Charrière ;
- L'installation de 3 abris-bus à LOYES, VILLIEU et BUCHIN pour sécuriser les points de ramassage scolaire.



- Au JANIVON des travaux de purge de l'accotement sont prévus suite à un affaissement;
- Montée des Mas à MOLLON, nous allons reprendre le revêtement très dégradé et créer des ouvrages permettant d'assurer la continuité de la collecte des eaux pluviales;
- Chemin de CHAVAGNEUX et rue de la CHATILLONNIERE à VILLIEU nous allons créer deux puits perdus, mettre en place des grilles et reprendre les pentes pour recueillir les eaux de ruissellement compte tenu des problèmes récurrents d'inondations sur la voie;
- Au château d'eau de LOYES nous allons poser des caniveaux pour gérer les ruissellements et éviter les inondations des propriétés riveraines;
- Nous allons créer une banquette pour stabiliser l'accotement et gérer les eaux de ruissellement chemin du Pont Vieux et chemin du Berger;
- Nous allons rénover les enrobés de la Vieille Rue et de la rue des Anciens à VILLIEU ;
- Nous sécuriserons par enrochement la partie basse du parking du cimetière de LOYES;
- Le trottoir situé en face de la bibliothèque avenue Charles de Gaulle à VILLIEU sera rénové.

Nous installerons également 2 nouveaux radars pédagogiques sur des emplacements qui restent à définir à LOYES et à MOLLON ainsi que de la signalisation par le biais de panneaux et de marquage au sol.

L'ensemble de ces travaux fera l'objet d'un fonds de concours de la CCPA et sera donc subventionné à 50%

Sécuriser le carrefour du Pont de Chazey



Le projet des feux tricolores du Pont de Chazey vient d'être concrétisé. Après de longues et laborieuses procédures administratives, une convention entre la commune et le Conseil départemental, autorisant l'occu-

pation du domaine public vient d'être approuvée et signée. Cela va nous permettre à présent de lancer le marché de consultation par appel d'offres. Ces feux devraient être mis en service entre les mois de juillet et septembre 2017.

Pour aller encore plus loin en vélo

Concernant l'extension jusqu'à la bibliothèque de la piste cyclable, très empruntée par de nombreux habitants, le projet est mis en attente d'obtention de subventions. Il devrait voir le jour durant le premier semestre 2018.

Fin de travaux

Pour clore ce chapitre voirie, nous pouvons vous dire que les derniers travaux réalisés ont été ceux du lotissement communal "Le Logis". En effet, les cheminements de circulation piétonniers et routiers du lotissement ont été achevés le 12 décembre dernier. Les 8 lots sont à l'heure actuelle viabilisés en limite de propriété et la vente de ces parcelles est déjà bien engagée puisque 5 d'entre elles sont



déjà vendues. Les équipements d'éclairage public ont également été installés. A ce propos, nous avons souhaité profiter de ce projet pour expérimenter l'utilisation de lampes LED. Cela devrait nous permettre de réaliser des économies d'énergie et donc financières. Si cette innovation, bien que plus coûteuse s'avère bénéfique, nous l'étendrons petit à petit à l'ensemble de notre réseau communal.

Précisons également que notre zone artisanale est totalement achevée au niveau voirie et réseaux, que le dernier lot a été vendu et que le bâtiment de l'acquéreur est en phase de finition.



Nous pouvons donc nous féliciter d'avoir aujourd'hui un parc d'activités dont toutes les parcelles sont occupées par des artisans locaux.



Rendre le traitement des eaux plus performant



Un projet d'ampleur, long mais nécessaire

Le principal projet de ce mandat, concernant l'assainissement de nos 3 villages, est la mise en place d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA).

Le bureau d'études choisi, l'entreprise NALDEO, a déjà commencé ses investigations :

- repérages des réseaux ;
- repérages des tampons et boîtes de raccordements ;
- analyses des eaux et bassins versants ;

Un compte rendu de cette phase d'études nous sera remis très prochainement.

Il nous permettra de connaître, dans un premier temps, la longueur exacte de nos réseaux d'Eaux Pluviales (EP) et d'Eaux Usées (EU) ainsi que leur état.

Une deuxième phase viendra compléter cette première étude, afin de définir précisément les solutions qui nous permettront notamment de séparer les eaux parasites des eaux usées.

Un cahier des charges sera alors établi pour définir les moyens techniques à mettre en œuvre.

Une dernière phase d'études sera menée pour déterminer les caractéristiques des équipements et les matériels nécessaires à la réalisation des travaux.

La mise en place d'un tel schéma est complexe et demande un travail de longue haleine, ce qui ne nous permet pas, aujourd'hui, de définir un calendrier précis des travaux.

Une rénovation indispensable

Parallèlement, nous menons un autre projet d'ampleur complémentaire : la Station d'épuration de MOLLON. Vous le savez, cette station d'épuration présente des avaries qui, si elles n'empêchent pas son fonctionnement, réduisent considérablement son efficacité.

Une étude a été faite pour déterminer les travaux nécessaires à sa rénovation ou à sa reconstruction. Au vu de l'évolution de la réglementation, l'implantation de cet ouvrage est problématique et va faire l'objet d'une étude détaillée.

Un nouveau syndicat pour gérer l'eau

Concernant la gestion de l'eau, elle est, depuis 2014, déléguée au Syndicat de Meximieux et la Côtière qui a poursuivi cette année un programme de modernisation et de sécurisation de notre réseau communal.





Entretenir notre patrimoine et préserver notre environnement

Accessibilité, sécurité et isolation

Concernant les bâtiments, nous avons continué en 2016 à travailler sur leur mise aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Nous avons notamment rénové totalement la salle du rez-de-chaussée de la mairie



annexe de LOYES avec une nouvelle porte extérieure permettant l'accessibilité et augmentant sensiblement la capacité d'accueil. La pose d'un faux plafond a permis de grandement améliorer l'acoustique et l'éclairage de cette salle. Il ne reste que la peinture à terminer.

En 2016, nous avons réalisé des travaux dans nos a p p a r t e m e n t s locatifs et commencé une étude sur l'isolation extérieure et la rénovation de la maison rue de la gare. Cette opération sera finalisée en 2017.



Pour l'année 2017 c'est un gros programme qui sera consacré à la mise en sécurité et à l'accessibilité de nos bâtiments avec un budget d'environ 100 000 €. Cela permettra de respecter notre Agenda D'accessibilité Programmée (ADaP) validé l'année dernière.

L'ensemble de ces investissements fera comme pour la voirie l'objet d'un fonds de concours de la CCPA finançant 50% des dépenses engagées.

Améliorer les conditions de travail

Une partie de ces travaux est assurée par le personnel des services techniques de la commune. C'est pourquoi nous veillons à ce que leurs équipements et leurs matériels soient, naturellement entretenus, mais surtout dans un état d'usure qui ne minimise pas leur performance et leur sécurité. En 2016, un nouveau fourgon a pris la place d'un véhi-



cule veillissant et 2017 verra l'arrivée d'un engin multifonctions de type Carraro, qui remplacera le matériel actuel devenu vétuste.



Des investissements qui permettront à nos agents d'accomplir leurs tâches dans de meilleures conditions de travail.

Prendre soin de nos sols

L'eau potable, évoquée précédemment, provient des puits de captage situés dans les BROTTEAUX à côté de la rivière d'Ain. C'est dans ce secteur que, comme chaque année, le nettoyage des bords de l'Ain est organisé par le SBVA (Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain) avec le soutien de la



Pêcheurs, chasseurs, élus et habitants ont nettoyé les berges de l'Ain

commune et des associations locales (Pêche, chasse, JAM). Les grands comme les petits ont bien travaillé et cette opération a été une réussite. Une satisfaction importante pour tous a été de constater que les détritus sont de moins en moins nombreux.

Parallèlement à cette action, la société de pêche a, cette année, effectué une matinée de nettoyage des berges du Toison. Des déchets en tout genre ont été collectés en assez grand nombre et cette action sera renouvelée sur 2017.

En 2016, la commune a choisi d'anticiper l'application de la loi LABBE excluant à partir du $1^{\rm er}$ janvier 2017 l'emploi de produits phytosanitaires.

Nous avons fait un certain nombre d'expérimentations, notamment dans les cimetières, avec plusieurs méthodes de désherbage. Cela explique qu'à certaines périodes, le résultat soit moins probant qu'à l'habitude. Il faudra certainement s'habituer à voir ça et là un peu d'herbe, c'est la rançon d'un traitement écologique préservant notre planète et notre santé.

Embellisement floral

Les employés municipaux ont largement participé à l'entretien de l'ensemble des espaces verts de la commune. Ils ont également travaillé avec le comité de fleurissement qui, comme chaque année, a su embellir notre commune.

Soulignons le travail de tous les bénévoles qui ont réalisé les plantations mais aussi assuré l'entretien et l'arrosage estival.



Des incivilités qui VOUS

Comme nous venons de le voir, la commune consacre, chaque année, un budget pour l'entretien et la rénovation de son patrimoine ainsi que pour l'amélioration et la présevation de la qualité de son environnement.

Cependant, une partie, non négligeable, de ces dépenses pourrait être évitée puisqu'elle est liée à des incivilités. Cette année nous avons eu à déplorer un nombre très important de dégradations :

- destruction de réverbères ;

Coût annuel de traitement des incivilités :

.....15 407.95 €

- tags multiples:
- dégradations et vols dans les cimetières ;
- plus grave, incendie volontaire dans une maison inhabitée:
- effraction et vol dans notre caserne des pompiers; non-respect et dégradation des parcs destinés aux enfants par quelques cyclomotoristes;
 - panneaux de signalisation détériorés ou arrachés ;
 - poubelles brûlées;
 - dépôts sauvages ;

Enfin, cerise sur le gâteau, façade de la mairie vandalisée.



coûtent cher!

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive et sur ce dernier événement, l'installation de caméra de surveillance nous a permis de démasquer l'auteur des faits, dont l'âge démontre malheureusement que l'incivilité n'est pas une exclusivité de jeunes délinquants.



CITOYENS VIGILANTS

Nous allons, pour renforcer la sécurité, adhérer au dispositif

sécurité, adhérer au dispositif "Citoyens vigilants" qui sera mis en place sur l'année 2017 en collaboration avec le commandant de la gendarmerie de MEXIMIEUX.

maximum au respect des règles élémentaires de vie en société en collaboration étroite avec la gen-







Une attention permanente portée à nos 3 cimetières



Reprise des concessions

Depuis un an, nous avons procédé à la reprise des tombes abandonnées, en commençant par le cimetière de LOYES. Pour ce faire, nous avons fait appel à une entreprise spécialisée, FINALYS qui, après chaque démontage de pierre tombale, récupère les ossements pour les placer dans un reliquaire. Ce dernier est ensuite entreposé avec les autres dans un ossuaire. VILLIEU et MOLLON possédant le leur, nous avons profité de ces travaux pour créer un ossuaire à Loyes.



Ces opérations de reprises, obligatoires mais surtout nécessaires pour l'entretien de nos cimetières, seront renouvelées sur les deux prochaines années dans les cimetières de MOLLON et VILLIEU.



Tri sélectif

Un tri sélectif a été instauré dans chaque cimetière. Vous trouverez ainsi à votre disposition différents containers correspondant à la nature de vos déchets. Merci de participer à ce geste écologique en respectant le tri de vos détritus.

Incivilités

Malgré les fermetures automatiques la nuit des portes d'accès, nous constatons une augmentation des vols et des incivilités. Ces actes malveillants sont donc réalisés en journée, soyez donc vigilants.

Désherbage écologique

L'utilisation des produits chimiques, lors des opérations de désherbage, est interdite depuis le 1^{er} janvier 2017, selon la loi LABBE.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, nous avons anticipé cette interdiction par la mise en place de procédures et de méthodes compensatoires. Basées sur des cycles répétitifs en fonction des saisons, des natures et essences d'herbes à traiter, il se peut que vous remarquiez, désormais, quelques mauvaises herbes ici ou là.



Lutte contre l'ambroisie : on continue!

Le pollen d'Ambroisie (Ambrosia artemisiifolia) est à l'origine de fortes réactions allergiques.

La vallée du Rhône et les plaines d'Auvergne-Rhône-Alpes, subissent l'invasion de cette plante qui se développe sur tous les milieux, dès que la concurrence végétale est réduite.

Un important problème de santé publique dans l'Ain et ses territoires :

Les pollens d'ambroisie, très facilement déplacés par le vent, présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.

L'arrivée d'un allergène dans l'air, tel que ce pollen, s'accompagne dans un premier temps d'une phase de sensibilisation. Le système immunitaire des personnes exposées devient capable de reconnaître ce pollen.

Une fois sensibilisée, la population est disponible, en cas d'exposition, pour les manifestations symptomatiques de l'allergique : rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite et quelques fois urticaire ou eczéma. Cette réaction peut conduire à un processus inflammatoire chronique allant jusqu'à l'apparition et l'aggravation de l'asthme. Ces symptômes sont d'autant plus importants, que la quantité de pollens dans l'air est forte.



jours à un risque allergique ambroisie important (3,6 millions de personnes sur l'ex-région Rhône-Alpes). Les coûts estimés dans l'Ain sont de 994 000 euros avec de

Dans l'Ain, ce sont 380 000 personnes exposées, plus de 20

grandes différences sur les territoires, par exemple, 138 000 euros sur le territoire de la communauté de commune de la plaine de l'Ain.

Organisation pour une lutte contre l'Ambroisie sur le terrain:

L'organisation de la lutte vise à créer un réseau, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire, pour une action de terrain efficace. Actuellement, la lutte est cadrée par l'arrêté préfectoral du 3 juin 2013, lequel prescrit la destruction systématique de cette plante avant floraison.

Dans l'Ain, la lutte s'organise autour du comité départemental de lutte contre l'ambroisie, regroupant l'ensemble des acteurs départementaux. Ceux-ci proposent des actions de terrain, concrètes, composant le plan d'actions départemental et dont l'appli-

cation est suivie par le comité départemental.

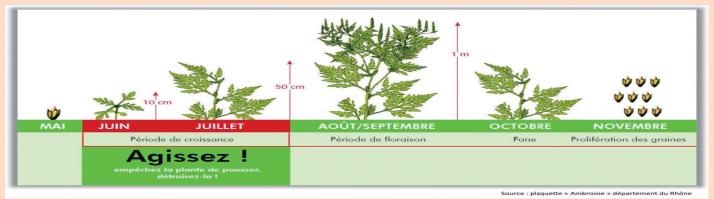
Les communes et les communautés de communes, au centre de la lutte, désignent des référents et animateurs ambroisie, chargés de faire le repérage de terrain et de veiller à la bonne destruction de l'ambroisie par les propriétaires et occupants des terrains.

Le département de l'Ain est le plus mobilisé d'Auvergne-Rhône-Alpes avec 84 % des communes ayant désigné un référent (376 communes sur 419 soit 484 référents communaux dans l'Ain contre plus de 4350 en Auvergne-Rhône-Alpes.



L'ambroisie coûte 13 millions d'euros à la santé publique

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a évalué les coûts de l'ambroisie pour le système de santé. Les résultats de cette étude menée sur la région Rhône-Alpes au cours de la saison 2015, démontrent un coût (consultations, médicaments, arrêts de travail, désensibilisation, etc.) allant de 9 à 13 millions d'euros.



(43 **)**

Comment signaler l'ambroisie?



Depuis 2014, l'ARS met à disposition des référents et de la population, une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambroisie : "Signalement Ambroisie"

http://www.signalement-ambroisie.fr/

Organisée autour d'une application smartphone servant à géo-localiser l'ambroisie directement sur le terrain mais également autour du site de cartographie internet, la plateforme "signalement ambroisie" permet au grand public d'être acteur de la lutte et de contribuer au repérage mené par les collectivités (signalements simplifiés).

Par mail ou par téléphone

La présence d'ambroisie peut également être signalée par courrier électronique :

contact@signalement-ambroisie.fr

ou par téléphone : 0 972 376 888

(numéro à composer pour toute question sur l'ambroisie).

Un signalement renseigné dans cette base de données, est transmis automatiquement au maire et à son référent communal, pour vérification et destruction.

Dans notre commune, "La" lutte contre l'ambroisie est aussi l'affaire de tous. Cette année a vu une augmentation de la participation des enfants et des parents à la sensibilisation organisée par l'ADESSA! La plateforme citée plus haut a connu quelques problèmes de fonctionnement mais il semble bien que les réflexes de défense contre cette plante se soient installés.

On peut noter que l'année 2016 a vu une chute brutale dans les comptes de pollen sur le secteur de la Plaine de l'Ain. Les chiffres publiés par l'AFEDA* démontre ainsi l'efficacité de la lutte contre les ambroisies.

S'installant dans la durée, nous devons apprendre à reconnaître cette plante et à être vigilants.

Ensemble nous devons empêcher l'ambroisie de conquérir de nouveaux espaces et limiter sa floraison pour réduire l'impact sur la santé de nos proches et des générations futures.

Si à la belle saison, vous croisez des plants d'ambroisie, arrachez-les. Si cela n'est pas possible, alertez votre mairie, le référent communal ou utilisez la plateforme.

Ensemble ne la laissons plus fleurir!

Référent communal : Jean-Jacques GUILLOT Référent intercommunal : Gérard CLEMENT Contact en mairie au : 04 74 61 04 60

Le Toison parviendra t-il au "bon état" en 2027 ?



Rappelons que le SDAGE⁽¹⁾ approuvé en 2015 et le SAGE⁽²⁾ révisé en 2014 ont défini des objectifs concrets à notre rivière afin de viser le bon état de ses eaux au plus tard d'ici 2027. Cette évaluation repose sur deux composantes :

- L'état écologique, apprécié selon des critères biologiques et physico-chimiques;
- L'état chimique au regard de la présence ou absence de substances prioritaires et dangereuses

Ces deux critères définissant l'état des eaux de surfaces des rivières font l'objet de contrôles réguliers sous l'autorité de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse. Les chiffres 2016 viennent de nous parvenir, ils ont révélé globalement une amélioration de l'état chimique et écologique du Toison. Un seul polluant spécifique déclassant a été relevé, il s'agit du diflufenicanil ; herbicide préconisé pour le désherbage des céréales mais aussi sur la voirie, les espaces verts et dans les jardins.

(Voir le tableau page suivante)

Ces valeurs définissent avant tout une tendance. L'état de la rivière reste fragile et cette amélioration ne doit pas démobiliser tous ceux qui, des pêcheurs aux riverains en passant par les exploitants agricoles, œuvrent à la préservation de notre patrimoine naturel.

Vos élus, outre leur implication dans les différentes structures intercommunales concernées, se sont préoccupés depuis plusieurs années de la qualité des eaux de nos rivières par le choix résolu d'investir pour la rénovation de notre réseau d'assainissement.

- Ainsi, le bassin versant du Toison a vu en 2014, la disparition des rejets de la station d'épuration de Monthoz et la mise en séparatif du réseau. Seules les eaux pluviales sont maintenant rejetées vers la rivière et les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration de Villieu.
- ◆ La municipalité s'est engagée dans une vaste réflexion sur l'état et le devenir de l'assainissement des 3 villages. Le schéma directeur qui verra le jour, nous permettra d'avoir une vision à long terme sur les investissements à venir afin de remettre en état et séparer nos réseaux, simultanément avec la rénovation de nos stations d'épuration. Ceci nous permettra de mieux maîtriser le fonctionnement de nos déversoirs d'orage et diminuer les rejets vers la rivière.



Années (1)	Bilan de l'oxygène	Température	1		Acidification	Polluants spécifiques	Invertébrés benthiques	Diatomées	Macrophytes	Poissons	Hydromorphologie	Pressions hydromorphologiques	ÉTAT ÉCOLOGIQUE	POTENTIEL ÉCOLOGIQUE	ÉTAT CHIMIQUE
			Nutriments N	Nutriments P											
2016	BE	TBE	BE	BE	TBE	MAUV ①	MOY	MOY	TBE	MED			MED		BE
2015	BE	TBE	BE	BE	TBE	BE	MOY	BE	BE	MAUV			MAUV		MAUV ①
2014	MOY ①	TBE	MOY ①	MOY ①	TBE	MAUV ①	MOY	BE	BE	MED			MED		MAUV ①
2013	MOY ①	TBE	MOY ①	MOY ①	TBE	BE	MOY	BE	BE	MED			MED		MAUV ①
2012	BE	TBE	BE	MOY ①	TBE	BE	MOY	BE	BE	MED			MED		MAUV ①

Source : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

◆ La création d'un SPANC⁽⁴⁾ et la décision de confier la mission d'assistance et de contrôle à la GH2P filiale de la SOGEDO, permettra de lancer la rénovation des nombreux assainissements individuelles de notre commune.

Par ailleurs, la commission urbanisme s'est montrée particulièrement vigilante sur les projets d'aménagements situés dans le bassin versant et plus particulièrement sur le traitement des

eaux pluviales. L'idée générale est de veiller à ce que l'aménageur prenne en compte très en amont la gestion des eaux pluviales (bassin de rétention et d'infiltration)

Enfin l'application de la loi LABBE sur l'interdiction de l'usage des pesticides pour les collectivités territoriales au 1er janvier 2017 nous a permis d'avancer sur la gestion et l'entretien de nos espaces verts. Diminuer, voire faire disparaître, nos traitements chimiques, participera, sans aucun doute, à l'amélioration de l'état de nos rivières.

Pour permettre au Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA), de poursuivre les travaux sur les affluents de la basse rivière d'Ain, entrepris en 2008 et 2012 pour le Toison et en 2009 pour le Gardon, une procédure d'enquête publique pour déclarer d'intérêt général ces travaux (DIG) s'est déroulée du mardi 11 octobre 2016 au jeudi 10 novembre 2016. L'arrêté préfectoral de DIG a été signé par le préfet en décembre 2016.

Les actions prévues dans le cadre de cette opération participent également à la préservation de notre rivière :

- ◆ Gestion préventive de la ripisylve et des embâcles ;
- Lutte et expérimentation sur les espèces invasives ;
- Amélioration des points d'abreuvement et de piétinement dans le lit des cours d'eau ; création de bassins tampons ;
- ◆ Travaux de plantation de ripisylve et végétation rivulaire ;
- Nettoyage des dépôts superficiels de déchets ;



 Restauration des fonctionnalités des cours d'eau par diversification des habitats aquatiques, des écoulements et l'amélioration de la continuité écologique.

Rappelons qu'aucune participation financière ne sera demandée au riverain pour l'exécution des travaux. Une convention préalable aux travaux sera adressée aux propriétaires concernés.

Soulignons ici que la préparation et le

montage de ce dossier ont permis une large concertation entre tous les acteurs du bassin versant des rivières Toison et Gardon : élus des communes de VILLIEU LOYES MOLLON, RIGNIEUX LE FRANC, CRANS, CHALAMONT, Associations locales de chasseurs et de pêcheurs, exploitants agricoles et leur organisation professionnelle, associations environnementales.



La Société de pêche au nettoyage du Toison

Enfin, l'étude spécifique engagée par le SBVA sur la continuité écologique de la rivière au droit des seuils du Berlion et de pain béni devrait aboutir prochainement au cours de l'année 2017.

- (1) SDAGE : Schéma directeur et de gestion des eaux (à l'échelle du bassin Rhône méditerranée corse)
- (2) SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (à l'échelle de la basse vallée de la rivière d'Ain)
- (3) STEP: Station d'épuration des eaux usées
- (4) SPANC: Service public d'assainissement non collectif



Pas le temps de s'ennuyer...

Comme à l'accoutumée, l'année 2016 a été bien remplie pour la commission fêtes et cérémonies. Une année rythmée entre :

- les commémorations : du 8 mai, du 1er septembre et du 11 novembre ;
- une remise de la légion d'honneur à monsieur CHABANOL à l'occasion du 14 juillet ;
- l'organisation des spectacles de la troupe Dream up pour l'école (cette année, celui d'octobre a du être annulé en dernière heure pour des raisons de santé de l'acteur principal) ;
- l'exposition de fin d'année de l'école maternelle, qui a rencontré un franc succès ;
- la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 passant en 6°, par le maire, Eric BEAUFORT, assisté
 par son adjointe déléguée aux affaires scolaires Marie DOMINGUEZ et la conseillère municipale, Florence LAROSA.
 Rappelons qu'à cette occasion le président du Sou des écoles, Guillaume LARDON, accompagné du directeur de
 l'école élémentaire Thierry CAPRA, ont remis des dictionnaires d'anglais;
- les collations préparées lors des expositions et des soirées contes organisées par la bibliothèque;
- le pot de l'amitié proposé aux participants de la matinée de nettoyage des berges de l'Ain ;

La commission a également œuvré à l'occasion de diverses manifestations organisées par nos associations, notamment lors du forum des associations, du festival d'Ambronay ou encore de la traditionnelle journée des classes.

Bien évidemment, elle a aussi préparé les divers événements de la municipalité dont : la soirée de présentations des vœux à la population et celle dédiée au personnel communal.





VILLIEU LOYES MOLLON en République Tchèque

Dans le cadre de notre communication internationale, une délégation de VILLIEU LOYES MOLLON s'est rendue en République Tchèque, à DOBRICHOVICE, pour le Week-End de Pentecôte.

Comme d'habitude le comité de jumelage a été particulièrement bien accueilli et a eu la chance de découvrir un très beau pays et une culture différente.

Cette année nous allons recevoir la délégation tchèque pour l'Ascension.

Insistons sur le fait que ce jumelage est ouvert à l'ensemble de la population et permet de tisser des liens enrichissants avec un pays européen en découvrant sa culture et son savoir vivre. Pour participer au financement des festivités à venir, le comité de jumelage vous proposera le samedi 22 avril une pièce avec la troupe "l'instant théâtre".



Une année riche en événements

Concernant notre communication locale, la commission, nous l'avons vu tout à l'heure, a travaillé sur le projet informatique à l'école. Elle a également organisé un appel d'offre qui a permis de choisir un nouveau prestataire de maintenance de nos nombreux équipements et installations informatiques.

Juste avant l'été, elle dû gérer un incident très problématique d'une importance primordiale pour le bon fonctionne-

ment de la mairie, puisque le serveur a, comme on dit dans le jargon informatique, "planté". Un souci qui a retardé l'avancée de certains projets, notamment celui des classes mobiles, en emputant fortement le budget dédié à cette opération.



Heureusement le problème a été réglé rapidement et de façon efficace grâce à la réactivité de notre élu en charge de ce domaine et de notre Directeur général, ainsi que du professionnalisme de notre prestaire.

Si les classes mobiles n'ont donc pas pu être mise en service durant le second semestre 2016, comme cela avait été annoncé, elles le seront vraisemblablement d'ici le mois d'avril 2017.



Malgré une année riche en événements, la commission a tenu le rythme de parution des cinq numéros du 3 en Ain et de celle du bulletin annuel, le Tout en Ain, paru en début d'année. Il faut remercier l'ensemble des participants à la fabrication des publications communales et féliciter les rédacteurs, les photographes, les relecteurs, tous amateurs mais tous de qualité. Ils ont accompagné notre infographiste maison et aussi adjoint à la communication Serge THEBAULT. Même si elle travaille toujours en fin de production de ces parutions, n'oublions pas de féliciter Nathalie FAIHY qui réalise l'ultime et indispensable tâche d'édition, en distribuant, par tous les temps et parfois dans l'urgence, l'ensemble des publications municipales.



Liste des associations

Culture

Art et Culture

Organisation d'événements Présidente :

Sandrine NICOLAS-LESPINASSE

≥ 240 Grande Rue

① 06 63 75 83 29

CEPEBRA

Cercle Cultuel Bouddhiste Président : NINH URAY

Prés Neufs

① 04 74 61 96 89

Comité de Jumelage

Echanges sociaux culturels avec la commune jumelle Dobrichovicé Président : Claude FESTAZ

≥ 31 rue Montaplan

① 04 74 61 06 18

Communautés

Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers

Président : René MICHEL

≥ 171 chemin Moulin de Fétan

3 06 19 83 23 63

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président: Frédéric BELLATON

≥ 159 chemin des Chaudannes

① 04 74 46 77 61

Anciens Combattants

Président : Jean-Paul APAYA

≥ 94 chemin de la Châtillonnière

3 04 74 61 04 48

Comité de Fleurissement

Présidente: Monique BOZZACO

≥ 56 chemin du Tour

3 04 74 61 21 63

Fêtes et Spectacles

Ensemble musical de VLM

Président : Jean MENAND

≥ 1037 avenue Charles de Gaulle

① 04 74 61 12 35

Chorale "Viva la Musica"

Présidente : Mylène de STEFANO ≥ 502 Montée des Cannes ○ 06 07 71 39 08

Comité des Fêtes

Président : Michel BOZZACO

➤ 56 chemin du Tour

① 06 13 86 67 53

Compagnie LÉTAINSEL

Dynamic Club

Morgan SPIRLI

Sou des écoles

Président : Guillaume LARDON

Les Gardes

① 06 12 26 79 89

Social et Solidarité

ADMR

Président : Jean-Pierre LAURENT

☑ Lagnieu

① 04 74 40 10 22

Association Education Populaire (AEP)

Président : Jean-Paul GAY

xue du Gardon

① 04 74 35 45 13

Association 3 Villages (A3V)

Président : Serge NAVILIAT

✓ 1 lot. les Carronnières

① 04 74 46 03 79

Club-Rencontre

Présidente : Jacques TAILLAND

Chemin de la Masse

① 06 32 89 73 88

Un pas de côté

Présidente : Floriane JOMARD

 ➤ Le Colombier

3 06 21 36 53 92

Sport et Loisirs

Bapt'Rider. Team

Président : Jean-Jacques DAVID

≥ 258 chemin de la Châtillonnière

3 04 74 34 79 01

Butterfly

Président : Jean-Luc MANAUDOU

≥ 2 lot. Les Carronnières

① 04 74 61 35 18

Club Côtière Meximieux Villieu (Football)

Président : Pascal BERNIN

≥ 54 rue de Genève

Meximieux

3 06 74 61 33 04

Club des jeunes

Présidente : Marion BERNARD

≥ 18 ch. Croix Rameaux

① 07 88 81 05 29

Club Entraînement Physique

Présidente : Pascale DEMAAS ➤ 358 rue de la Gare

Retraite Sportive

Président : François SEEMAN

≥ 28 lot. le Janivon

3 04 74 61 11 92

Côtière Poker

Président : Dominique DECHET

■ 6 Lot. de la Châtillonnière

① 04 77 19 11 35

Ecole de musique des 3 villages

Président : Gilbert BIANCO

12 lot. La Ferme du Janivon

3 04 74 61 30 55

Foulée des 3 villages

Président : Hervé AUGOYARD

▼

)

Gymnastique Volontaire

Présidente : Yvette FAURE

Petit Fêtant

3 06 83 24 44 48

Jardiniers Amateurs de Mollon (JAM)

Président : Jean-Jacques

GUILLOT

≥ 528 Grande Rue

① 04 74 35 63 61

La Une et ses Z'amis

① 06 65 69 35 33

Les Classes en 7

Président : Éric MENAND

➤ Av. Charles de Gaulle

3 06 23 61 04 18

Les Baladins (théâtre)

Président : Jacky FURET

≥ 1 rue Jacques BREL

69100 Villeurbanne

① 04 27 90 06 43

Les p'tits diablot'Ain

Présidente: Guylaine THELOZ

≥ 219 rue de Genève

① 04 74 46 00 96

Mollon Omni Sports (MOS)

Président : Christian RIBOTTI

≥ 45 Grande Rue

① 04 37 61 10 39

Récréation Créative

Présidente : Guylaine THELOZ

229 route de Genève

① 04 74 46 00 96

Scoots autos rétro

Président : Philippe DORKEL

≥ 248 Grande Rue

① 06 58 56 34 09

Société de Chasse

Président : Cédric JACQUET

ĭ rue de l'Artisanat

3 06 88 41 61 33

Société de Pêche

Président : Rémy BRUNETTI

≥ 167 route de Crans

① 06 33 53 07 98

Souffle et vibration

Présidente : Louise FOLLIET

Rapan Rapan

Pérouges

① 06 62 94 53 68

Team Mexi Course

Président : Guillaume GILLET

Montée de Pérouges

Meximieux

3 06 10 94 07 60

Twirling Bâton

Présidente : Sandrine COLOMBIER

Monthoz

3 06 09 67 13 92

Vie communale RATIQUES

Commerces & Services

Alimentation

Epicerie

VIVAL
 Pascal GILLET
 302 av. Charles de Gaulle
 ① 04 74 46 00 61

Boulangerie

• J & A BROCKMANN-GUITTON 23 rue de l'Église ① 04 74 61 02 80

Charcuterie

 Ferme des Bozonnières Muriel PICHAT route de Montaplan
 04 74 61 47 78

Fromagerie

 Damien CROST Route de Crans
 04 74 61 28 88

Pâtisserie / Boulangerie

Hubert PETITDIDIER
 268 av. Charles de Gaulle
 04 74 61 03 19

Santé

Médecins

• Cabinet médical Dr Marie ALCAINI Dr Amandine CLÉMENT Dr Rudolf ORSZULAK Dr Michel VALETTE 35 rue de la Gare (entrée 2) ① 04 74 61 05 11

Philippe BERTRON
228 av. Charles de Gaulle
04 37 86 51 79

Jean-Louis DAL COL 179 av. Charles de Gaulle
① 04 74 61 32 82

Pharmacie

Emmanuelle ROUX
228 av. Charles de Gaulle
04 74 61 27 61

Dentistes

Cabinet dentaire

 Benjamin GUILLOT Cyril FRENAY Laurence ROSSETTI 45 rue de la Gare
 0 04 74 61 36 59

Infirmières

Cabinet infirmier DEROUVIALE
 228 av. Charles de Gaulle
 04 74 46 78 58

Kinésithérapeute

Bruno ELLUL
 228 av. Charles de Gaulle
 04 74 34 79 13

Orthophoniste

• Sabine DELALANDRE 59 rue de l'Église ① 04 74 61 03 07

Ostéopathes

MEVELLE-FRANÇOIS Marie-France
 228 av. Charles de Gaulle
 04 74 37 00 12

Réflexologie

 Cabinet Nathalie PETIOT Réflexologue plantaire
 228 av. Charles de Gaulle
 07 68 26 93 77

Beauté

Coiffeurs

ND Coiffeur créateur
 172 av. Charles de Gaulle
 04 74 61 13 97

Laure NOTIN
302 av. Charles de Gaulle
04 37 86 51 79

Institut de beauté

L'espace d'un instant
227 av. Charles de Gaulle
04 69 18 37 42

Fleuriste

O Bonheur Des Fleurs
227 av. Charles de Gaulle
3 04 37 86 50 41

Presse - Tabac

Céline GIRARDIER
61 rue de la Gare
① 04 74 46 03 16

Restauration

Chez les Filles
 288 Grande Rue
 04 74 38 56 28

Chez IBO -Kebab
 151 av. Charles de Gaulle
 0 04 74 36 95 68

 Le Saint-Pierre Place St-Pierre
 04 74 61 32 62

 La Mère JACQUET Pont de Chazey
 04 74 61 94 80

Traiteur

Aux délicatesses
 Hubert DEPIERRE
 1242 chemin de la Masse
 0 04 74 61 43 09

Camping

 Camping Claire rivière Chemin de la Masse
 04 74 61 93 00

Hôtel

 La Mère JACQUET Pont de Chazey
 04 74 61 94 80

Garages automobiles

Activ'garage
 Karim SILTI
 ZA Sous la Gare
 © 09 50 04 74 49

• Grégory VERZIER 101 rue de l'Artisanat ① 06 11 70 01 14

 Garage MARINELLI Peugeot - Wolkswagen Pont de Chazey
 04 74 61 95 06

Garage GUDERZO
 Citroën
 1026 av. Charles de Gaulle
 ① 04 74 61 18 00

 Auto Meca Service Garage BIROLINI Pont de Chazey
 04 74 61 93 79

Taxi

Alain Taxis
 Alain JOLIVET
 ① 06 45 06 67 73
 ① 04 74 39 24 11

• Taxi GUDERZO 1026 av. Charles de Gaulle ① 04 74 61 18 00

Notaire

• Vincent ROJON 8 rue de la Gare ① 04 74 61 09 34

Service chauffage

 Stéphane PICHAT Bois de chauffage Montoz
 06 88 02 09 59

Collectes des ordures ménagères et tri sélectif

Horaires d'ouvertures des déchèteries intercommunales

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMBERIEU « Les Grémodières » RD 77E	8h30 -12h 13h30-18h (*)	8h30 -12h 13h30 - 18h (*)	8h30 -12h 13h30 - 18h (*)	8h30 -12h 13h30 -18h (")	8h30 -12h 13h30 -18h (*)	8h30 à 18h(*)
MEXIMIEUX « Tâches derrière le Mont» - VC N°58	8h30 - 12h 13h30- 18h (*)	13h30 – 18h (*)	8h30-12h 13h30-18h (*)	13h30-18h(")	8h30 -12h 13h30 - 18h (*)	8h30 à 18h(*)
LAGNIEU « Les Clapières » à proximité RD77A	13h30 – 18h (*)	8h30 -12h 13h30 - 18h (*)	13h30 – 18h (*)	8h30-12h 13h30 - 18h (*)	13h30 – 18h (*)	8h30 à 18h(*)
LOYETTES Vers Port Galland à proximité RD 65 et l'ent.CTPG		8h30 -12h 13h30 - 18h30	13h30-18h30	13h30 - 18h30	8h30 -12h 13h30-18h30	8h30 -12h 13h30 - 18h30
VILLEBOIS A proximité RD 19 et du barrage de la CNR		13h30 - 18 h		13h30 - 18 h		8h30 -12h 13h30-18h

^{(*) 19}h du 1er avril au 30 septembre

A compter du 1er décembre 2015 les professionnels sont autorisés uniquement sur les déchèteries d'Ambérieu, Meximieux et Lagnieu, du lundi au vendredi uniquement.

Pour bénéficier de l'accès à ces déchèteries vous devez demander la carte : - à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) au 04 74 61 99 23

Calendrier des collectes sélectives 2017 (sacs jaunes)

Les collectes s'effectuent un mercredi sur deux

(Sauf Pain Bénit collecté avec Rignieux le Franc)

La collecte des ordures ménagères (bacs gris) s'effectue tous les mercredis sauf pour : Buchin et Pont de Chazey (côté Buchin) où la collecte s'effectue le vendredi.

Il est impératif de sortir votre sac la veille de la collecte.

11 janvier	5 avril	12 juillet	4 octobre
25 janvier	19 avril	26 juillet	18 octobre
8 février1	3 mai	9 août	2 novembre
22 février	17 mai	23 août	15 novembre
8 mars	31 mai	6 septembre	29 novembre
22 mars	14 juin	20 septembre	13 décembre
	28 juin		27 décembre



Pour vous aider à bien trier

la CCPA a édité une carte "Mémotri" qui vous permet de savoir si vos détritus sont à trier ou non.

Venez retirer votre carte en mairie



Les collectes d'odures ménagères et sélectives étant planifiées, coordonnées et réalisées par la CCPA, veuillez adresser vos réclamations à : M. FALCAND au 04 74 61 96 40

Les déchèteries ne sont pas ouvertes les dimanches et jours fériés.

e communale RATIO

Liste des assistantes maternelles

Cette liste vous est fournie par la Maison départementale de la solidarité de la Plaine de l'Ain (Ambérieu en Bugey) en lien avec le Conseil Général.

Villieu

AUGOYARD Mélina

94 rue de la gare ① 06 71 59 72 23

BAILLY Carole

9 lot. La Sourde **3** 06 61 88 64 13

BARRACHINA MARTI-

NEZ Laurence

242 av. Chalres de Gaulle ① 06 24 33 10 62

BONHOMME Corine

8 lotissement Le Colombier **①** 04 74 46 02 21

BOUVET Brigitte

Clos de la Châtillonnière ① 04 74 37 25 98

BUTTEMER Karen

1 Clos des Colombes **3** 06 07 63 57 14

CARON Nathalie

272 chemin de la Châtillonnière **3** 04 74 37 03 88

CHABERT Evelyne

La Ferme du Janivon ① 06 89 01 39 12

CHARAVIT Michèle

89 chemin du Courrier ① 06 64 84 58 17

CHOMEL Laétitia

16 lotissement Janivon **3** 04 74 37 07 44

COUSSARD Magalie

417 rue de la Maisonnette ① 04 37 61 16 72

DA SILVA GOMES Catarina

13 lot. La Ferme du Janivon ① 06 46 82 55 73

DUMOLLARD Evelyne

15 lotissement le Janivon **3** 04 74 61 25 25

FENAUX Marie-Hélène

20 lot. Le Janivon **3** 06 79 70 69 80

GARAU Alice

8 lotissement la Ferme de Janivon

① 06 84 51 58 01

GONZALES Françoise

5 lotissement le Janivon ① 04 74 61 28 60

GOUZE Jennifer

101 chemin du courrier ① 04 74 37 00 72

GROS-BALTHAZARD Aurélie

11 lotissement Les Loggias du Colombier **①** 06 63 93 68 32

K/BIDI Rufine

12 lotissement le Colombier **3** 04 74 61 10 59

LESCOT Cécile

269 rue du Bottet **3** 04 74 46 01 75

MALAN Danielle

569 av. Charles de Gaulle **①** 04 27 41 51 10

MARTIN Karine

654 rue de la Gare Impasse de la Polette **3** 04 74 37 03 66

MAZAT Catherine

8 le clos de la Châtillonnière **①** 04 74 37 05 28

MICELI Sabrina

16 lotissement Les Terres du Pollet **①** 04 74 34 60 02

MICHEL Solange

556 avenue Charles de Gaulle **①** 04 74 61 37 08

MORGILLO Jocelyne

18 lotissement Le Janivon **3** 04 74 61 13 29

NALLET Evelyne

219 rue de Genève **①** 04 74 61 38 22

NANDRY Magali

7 lotissement Le Colombier **①** 04 74 46 03 86

NANDRY Murielle

8 lotissement le Clos des Colombes **①** 04 74 61 34 45

PAGE Catherine

16 clos de la Châtillonnière ① 04 74 61 04 35

PEDOUSSAUD Lidia

4 Le Clos des Colombes ① 04 74 37 00 64

PETIT DIT GREZERIAT

Christiane

Chemin du Pont Vieux **3** 04 37 86 06 17

ROBLES Karine

90 chemin du Tour **①** 04 74 61 03 51

SEEMANN Béatrice

28 lotissement le Janivon ① 04 74 61 11 92

THELOZ Guylaine

229 route de Genève **①** 04 74 46 00 96

TRICHARD Catherine TRICHARD Roger

24 lotissement le Janivon ① 04 74 34 75 34

VARENNE Evelyne

682 av. Charles de gaulle ① 04 74 61 42 64

WERNER Catherine

2 rue du Colombier **①** 04 74 61 47 23

Loves

CHAPUIS Nicole

428 rue Montaplan **①** 04 74 61 03 46

CHEVALIER Nathalie

98 rue de la Charrière ① 04 74 61 45 82

DUBOIS Valérie

3 lotissement les Carronnières ① 04 37 61 18 87

DUMONT Christiane

40 montée des Cannes ① 04 74 61 24 12

LANDRY Marie-José

13 lotissement Les Carronnières **①** 04 74 34 70 88

MEUNIER Clothilde

Imp. de la Côte du Fourg **3** 06 98 80 40 66

MOCERINO Marie-

Christine

Le Clos des Grandes Terres **①** 04 74 61 39 01

SORBARA Céline

22 route de Crans **3** 04 74 34 01 67

VUILLOD Nathalie

607 rue Royale **①** 04 74 61 45 06

Mollon

BOUCHAUD Nora

Chemin du Mas ① 06 51 54 42 79

CHAPUIS Nicole

428 rue Montaplan ① 04 74 61 03 46

DEBENEY Ghislaine

326 Grande Rue **3** 04 74 35 60 87

GUILLOT Anne-Marie

et Jean-Jacques 528 Grande Rue **①** 04 74 35 63 61

LARDENOIS Virginie

62 chemin de chez Magnin **3** 04 69 18 41 17

LOMBARDI Myriam

Mas Boucher **①** 06 63 77 86 09

MACHERAS Gaelle

8 lot. La Talonne **3** 04 74 35 27 03

RIBOTTI Patricia

et Christian

45 Grande Rue - Les Sablons **3** 04 37 61 10 39

WALCZAK Brigitte

447 rue Royale **①** 04 74 38 91 53

Monthoz

JACQUET Martine 3 04 74 46 00 16

Buchin

PEREZ Catherine

8 lot. Le Petit Buchin ① 04 37 61 02 33

Info CCPA



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA)

Depuis deux ans maintenant, notre commune bénéficie du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Cette action volontariste en faveur l'attractivité de notre territoire et qui durera encore 1 année concerne les habitants et/ou les propriétaires de logements de l'ensemble des 33 communes de la Communauté de Communes.

Elle s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants que bailleurs, qui souhaitent améliorer leur condition de vie et valoriser leur patrimoine.

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur leur territoire afin d'encourager la réhabilitation du patrimoine bâti, suivant notamment quatre axes d'action :

- les travaux d'économie d'énergie,
- les travaux d'adaptation au handicap et à la vieillesse,
- ◆ les travaux d'amélioration des logements dégradés,
- la création d'une offre locative de qualité et à loyers maitrisés.



Les aides à l'amélioration de l'habitat qui peuvent être attribuées sont majorées et prioritaires. Elles sont au minimum de 35 % du montant des travaux subventionnables.

Dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH.

SOLIHA Centre-Est, équipe d'animation composée de spécialistes habitat, mandatée par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, est mise à disposition des particuliers, gratuitement pour les informer, conseiller, constituer les dossiers des demandes d'aides...

Pour tout projet et avant de commencer les travaux, il faut contacter l'équipe d'animation.

Pour s'informer, les particuliers peuvent venir se renseigner en permanences :

AMBERIEU	1 ^{er} mercredi du mois locaux du CLIC 62 av. du GnI Sarrail	10 h / 12 h	
LAGNIEU*	2º lundi du mois Mairie	10 h / 12 h	
MEXIMIEUX*	3º mercredi du mois Salle 3 du centre socio-culturel rue du Ban Thévenin	10 h / 12 h	

^{*} permanence sur rendez-vous

contactez SOLIHA:

- Numéro vert (gratuit) : 0 800 880 531
 - 0 000 000 3
- Ou par écrit à :
 SOLIHA Centre-Est

49, rue Ambroise Paré

BP 30046

71012 CHARNAY LES MACON CEDEX

• Ou par Email:

contact@solihacentreest.fr



Janvier 2017, l'évolution du périmètre de la CCPA

Le 15 septembre 2016, un arrêté signé du Préfet de l'Ain a définitivement fixé l'évolution du périmètre de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain à compter du 1^{er} janvier 2017.

La Communauté de communes réunira désormais 53 communes, au lieu de 33 actuellement.

La rejoignent, les communes de l'actuelle Communauté de communes de la Vallée de l'Albarine (sauf Evosges et Hostiaz) et les communes de l'actuelle Communauté de communes Rhône-Chartreuse de Portes.

La procédure retenue est celle de l'extension de périmètre, qui ne remet pas en cause la gouvernance et les compétences exercées. C'est surtout un gage que les projets intercommunaux ne seront pas retardés par d'interminables procédures administratives. Dans son nouveau périmètre, la Communauté de communes sera donc immédiatement opérationnelle en début d'année prochaine.

Les grands champs de compétence de la communauté de communes demeurent le développement économique, la politique du logement, la collecte et le traitement des déchets, l'accueil des



S'y ajoute au 1er janvier prochain la promotion du tourisme avec la création d'un office de tourisme intercommunal.



Accès à mon compte personnel déchets!

5 000 comptes créés! Vous aussi connectez-vous!

Afin de suivre les fréquences de collecte de votre bac d'ordures ménagères, vous pouvez activer votre compte personnel en vous connectant sur le site Internet de la CCPA.

Pour connaître votre code d'accès, contacter le n° vert 0 800 35 30 25.

ou sur Internet à l'adresse : www.cc-plainedelain.fr - rubrique : Déchets

Accès à mon compte déchets

Nous vous rappelons que le N° vert 0 800 35 30 25 est à votre disposition pour :

- commander un bac;
- échanger ou remplacer votre bac ;
- effectuer une maintenance sur votre bac (ex : couvercle cassé);
- signaler votre départ ou arrivée lors d'un déménagement ;
- (Obligatoire au même titre que l'eau ou EDF) ;
- connaître vos levées de bac ;
- signaler une erreur dans vos coordonnées (nom ou adresse);
- demander votre code d'accès personnel Internet ;
- signaler un problème d'accès à la rubrique.



Tarifs communaux

Locations de salles

Tarifs 2017 Locations des salles communales pour les particuliers

TARIF TTO

	Tarif à la	a journée	Tarif W	eek-End	Tarifs horaires	pour Réunions	
Salles	Particulier	Particuliers	Particulier	Particuliers	Particulier	Particuliers	Caution
	non résident	résident	non résident	résident	non résident	résident	
			Vil	lieu			
Salle Polyvalente	696.00€	348.00 €	905.00€	452.00€	46.40€	23.20 €	1 044 €
			Centre I	nnovance			
Centre complet	1 631.00 €	979.00€	2 120.00€	1 273.00 €	108.73€	65.27 €	2 447 €
Grande salle + hall d'entrée*	1 386.00€	832.00€	1 802.00€	1 082.00€	92.40€	55.47 €	2 079€
Salle sud	244.00€	146.00€	317.00€	190.00€	16.27€	9.73 €	366 €
Hall d'entrée*	326.00€	196.00€	424.00 €	255.00€	21.73€	13.07 €	489€
Cuisine	326.00€	196.00€	424.00€	255.00€	21.73€	13.07 €	489€
		^	Audit	orium			
Auditorium	665.00€	399.00€	865.00€	519.00€	44.33€	26.60 €	998€
Salle de réunion	168.00€	101.00€	218.00€	131.00 €	11.20€	6.73€	252 €
			Lo	yes			
Mairie annexe	169.00€	101.00€	220.00€	131.00€	11.27 €	6.73€	254 €
			Мо	llon			
Salle de réunion	278.00€	167.00€	361.00 €	217.00€	18.53€	11.07 €	417€
Salle des mariages	329.00€	197.00€	428.00€	256.00€	21.93€	13.13€	494 €
·			Ed	ole			
Préau	334.00€	200.00€	434.00€	260.00€	22.27€	13.33€	501 €
			•			-	
Chaises	0.53€	0.27€					
tables + mange-debouts	1.06€	0.53€					

Ménage compris dans le prix



Centre Innovance



Salle polyvalente



Tarifs communaux

Locations de salles

Tarifs 2017 Locations des salles communales pour les associations

Salles	Tarif à la journée	Tarif Week-End	Tarifs horaires	Caution
		Villieu		
Salle Polyvalente	278€	361 €	18.53€	1 044 €
	С	entre Innovance		
Centre complet	816 €	1 061 €	54.40 €	2 447 €
Grande salle + hall d'entrée*	693 €	901 €	46.20€	2 079 €
Salle sud	122 €	159€	8.13 €	366 €
Hall d'entrée*	163 €	212€	10.87 €	489€
Cuisine	163 €	212€	10.87 €	489€
		Auditorium		
Auditorium	333 €	433 €	22.20€	998 €
Salle de réunion	84 €	109€	5.60€	252€
		Loyes	.	
Mairie annexe	85 €	111€	5.67 €	254 €
		Mollon		
Salle de réunion	139 €	181 €	9.27 €	417€
Salle des mariages	165 €	215€	11.00€	494 €
		Ecole		
Préau	167 €	217€	11.13€	501 €

Ménage compris dans le prix



Maison Pour Tous de Mollon (MPTM)



Mairie annexe de Loyes



Tarifs communaux

Locations de salles

Tarifs 2017 Locations des salles communales pour les professionnels TARIF HT

	Tarif à la	a journée	Tarif We	ek-End	Tarifs h	noraires	
Salles	Professionnel	Professionnel	Professionnel non résident	Professionnel résident	Professionnel	Professionnel	Caution
	non résident	résident		lieu	non résident	résident	
Salle Polyvalente	835	418	1 086.00€	543.00 €	55.68	27.84	1044
			Centre Ir	novance			
Centre complet	1957	1175	2 544.00 €	1 527.00 €	130.48	78.32	2447
Grande salle + hall d'entrée*	1663	998	2 162.00€	1 298.00€	110.88	66.56	2079
Salle sud	293	175	381.00€	228.00 €	19.52	11.68	366
Hall d'entrée*	391	235	509.00€	306.00€	26.08	15.68	489
Cuisine	391	235	509.00€	306.00€	26.08	15.68	489
	- (20	est	Audit	orium	ca.		
Auditorium	798	479	1 037.00 €	622.00€	53.20	31.92	998
Salle de réunion	202	121	262.00 €	158.00 €	13.44	8.08	252
			Lo	yes		A. 22.	
Mairie annexe	203	121	264.00€	158.00€	13.52	8.08	254
			Мо	llon			
Salle de réunion	334	200	434.00 €	261.00 €	22.24	13.36	417
Salle des mariages	395	236	513.00€	307.00€	26.32	15.76	494
			Ec	ole			
Préau	401	240	521.00€	312.00€	26.72	16.00	501
			Op	tion			
Chaises	0.53 €	0.27 €			9		
ables + mange-debouts	1.06€	0.53€					

Ménage compris dans le prix



Bibliothèque municipale



NF Bon'à savoir RATIQUES

Tarifs communaux

Autres tarifs (en euros)

Concessions cimetière	
Concession simple (prix au m²)	
15 ans	106.14
30 ans	191.09
Concession double	
15 ans	212.37
30 ans	382.27
Ancien colombarium	
15 ans 1 urne	227.96
15 ans 2 urnes	454.90
30 ans 1 urne	318.51
30 ans 2 urnes	637.12
Nouveau colombarium	
15 ans 3 urnes	681.84
30 ans 3 urnes	
Bibliothèque	
Salle d'exposition	62.00
Abonnements	
Bibliothèque municipale	
Abonnement familial	27.00
Abonnement individuel	17.00
Enfant de la 2º jusqu'à 18 ans	7.00
Enfant avant la 2°	
Diffaire avaire ia 2	gracuit

Tennis

Carte annuelle74.00

Droit de stationnement

Forfait	145.00
Terrasse de café (m²)	12.00
Manèges jusqu'à 60 m² (le m²)	
Manège le m² supplémentaire	
Forfait journalier pour cirque	

Coupe du bois

Attention, la coupe du bois est réservée uniquement aux particuliers non professionnels......86.00

Copies administratives

Copie d'acte administratif N & B0.18 Copie d'acte administratif couleur......3.00

Prestation Services techniques communaux

Tarif horaire par agent......77.00

Matrice cadastrale

Usage particulier......6.00

ATTENTION la mairie ne délivre plus les cartes d'identités

En application de l'arrêté ministériel du 9 février 2017, l'instruction des demandes de carte nationale d'identité incombe, depuis le 21 mars 2017, aux seules mairies dotées d'un dispositif de recueil.

Ainsi, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeport, devront être déposées dans l'une des mairies équipées d'un tel dispositif, quelle que soit la commune de résidence du demandeur.

Dans notre secteur, les mairies équipées de ce dispositif sont : Ambérieu en Bugey Lagnieu

Meximieux Miribel Montluel



Pour connaître la liste des pièces à fournir, il faudra vous rapprocher d'une de ces mairies.

Horaires d'ouverture de la mairie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	Fermée au public	9 h - 12 h	Fermée au public	9 h - 12 h	Fermée au public	9 h - 12 h
APRÈS-MIDI	14 h - 17 h	Fermée au public	14 h - 17 h	Fermée au public	14 h - 17 h	Fermée au public

Service urbanisme

Permanences d'ouverture :

Mardi: 9 h / 12 h Vendredi: 14 h / 17 h.

Sur rendez-vous:

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi



Calendrier des fêtes 2017

		Calend	rier des Fêtes 2017		
JANVIER					
Samedi	7	ECOLE DE MUSIQUE des 3 VILLAGES	Audition et concert	CENTRE INNOVANCE	BIANCO Gilbert 04 74 61 30 55
Mardi	10	RETRAITE SPORTIVE	Assemblée générale	MPT MOLLON	SEEMANN François 04 74 61 11 92
jeudi	12	CLUB RENCONTRE	Tirage des rois Assemblée générale	SALLE POLYVALENTE	ARPIN Denise 04 74 61 10 87
Mardi	17	ART et CULTURE	Carnet de voyage	AUDITORIUM	Sandrine NICOLAS- LESPINASSE 04 74 35 42 82
Jeudi	19	CLUB RENCONTRE	Journée publicitaire	SALLE POLYVALENTE	ARPIN Denise 04 74 61 10 87
Samedi	21	MUNICIPALITE	Vœux	CENTRE INNOVANCE	
Samedi	28	ART et CULTURE	Spectacle One Man Show	AUDITORIUM	NICOLAS-LESPINASSE Sandrine 04 74 35 42
Dimanche	29	ART et CULTURE	Spectacle One Man Show	AUDITORIUM	82
Dimanche	29	MOLLON OMI SPORT	Assemblée générale	MPT MOLLON	RIBOTTI Christian 04 37 61 10 39
FEVRIER					
Vendredi	3	COMITE DES FETES	Assemblée générale	AUDITORIUM	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Samedi	4	ECOLE DE MUSIQUE	A .G de la Fédération musicale de l'Ain	AUDITORIUM+ CENTRE INNOVANCE	BIANCO Gilbert 04 74 61 30 55
Mardi	7	ART et CULTURE	Carnet de voyage	AUDITORIUM	NICOLAS-LESPINASSE Sandrine 04 74 35 42 82
Vendredi	10	LA 1 ET SES Z'AMIS	Assemblée générale	AUDITORIUM	BOUCLIER Pascal 06 65 69 35 33
Vendredi	10	RETRAITE SPORTIVE	Choucroute	CENTRE INNOVANCE	SEEMANN François 04 74 61 11 92
Samedi	11	CCAS	Repas	CENTRE INNOVANCE	0474011172
Dimanche	12	CHORALE	Journée de travail	SALLE POLYVALENTE	DE STEFANO Mylène 04 74 39 91 54
MARS					04 74 35 51 34
Mercredi	8	COMITÉ DE JUMELAGE	Assemblée générale	AUDITORIUM	
Dimanche	12	COMITE DES FETES	Course cycliste		BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Mardi	14	ART et CULTURE	Carnet de voyage	AUDITORIUM	NICOLAS-LESPINASSE Sandrine 04 74 35 42 82
Samedi	18	SOU DES ECOLES	Loto	CENTRE INNOVANCE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Samedi	18	JARDINIERS AMATEURS MOLLON	Nettoyage des bords de l'Ain	BORD DE L'AIN	GUILLOT Jean- Jacques 04 74 35 63 61
Dimanche	19	LA 1 ET SES Z'AMIS	Sortie ski		BOUCLIER Pascal 06 65 69 35 33
Jeudi	23	ANCIENS COMBATTANTS	Assemblée générale	AUDITORIUM	APAYA Jean-Paul 04 74 61 04 48
Samedi	25	COMITE DES FETES	Soirée Théâtre Compagnie la	CENTRE INNOVANCE	BOZZACO Michel
AVRIL	-4500	Assessment of the Assessment of Marca Court	Violette	Non-several commonweal several common several	04 74 61 21 63
Samedi	1	ECOLE DE MUSIQUE des 3	Vente de Tartes	PLACE St PIERRE	BIANCO Gilbert
Samedi	1	RUGBY	Loto	CENTRE INNOVANCE	04 74 61 30 55
Samedi	8	CLUB DES JEUNES	Repas	CENTRE INNOVANCE	BERNARD Marion
Samedi	22	COMITE DE JUMELAGE	Théâtre	CENTRE INNOVANCE	07 87 63 15 60 FESTAZ Claude
Dimanche	23	ELECTIONS PRESIDENTIELLES	Theate	MPTM/LOYES/PREAU	04 74 61 06 18
Dimanche	23	JARDINIERS AMATEURS MOLLON	Lutte contre la renouée du japon	BORD DE LA RIVIERE MOLLO N	GUILLOT Jean- Jacques
Samedi	29	ANCIENS COMBATTANTS	CONGRES DEPARTEMENATL	CENTRE INNOVANCE	04 74 35 63 61 APAYA Jean-Paul
Dimanche	30		Journée de travail	MPTM	04 74 61 04 48 DE STEFANO Mylène
MAI	30	CHORALE	Journee de travair	IVIFTIVI	04 74 39 91 54
	1_	EL EGELONG DE EGELONG PER LEG	T	LADEL A CHECODE ALL	
Samedi	7	ELECTIONS PRESIDENTIELLES		MPTM/LOYES/PREAU	APAYA Jean-Paul
Lundi	8	ANCIENS COMBATTANTS	Cérémonie du 8 mai 1945	CENTRE INNOVANCE	04 74 61 04 48
Dimanche	14	SOU DES ECOLES	Farfouille	Zone artisale/Salle polyvalente	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Samedi	20	VIVA LA MUSICA	Concert	CENTRE INNOVANCE	DE STEFANO Mylène 04 74 39 91 54
Dimanche	21	JARDINIERS AMATEURS MOLLON	Troc de la JAM	PARC BONNAMOUR	GUILLOT Jean- Jacques 04 74 35 63 61
Jeudi	25	MOLLON OMI SPORT	Journée Sport	STADE MOLLON/MPTM	RIBOTTI Christian 04 37 61 10 39
Vendredi	26/27/28	JUMELAGE	Séjours Tchèques	CENTRE INNOVANCE/MPTM	FESTAZ Claude 04 74 61 06 18
2 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	28	SOU DES ECOLES	Vente de fleurs	PLACE ST PIERRE	LARDON Guillaume



Les dates, événements et lieux indiqués dans ces tableaux peuvent être modifiés sans préavis.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès des organisateurs pour toute confirmation.

JUIN					
Samedi	3	SOCIETE DE CHASSE	Vente de tartes	PLACE ST PIERRE	JACQUET Cédric
Dimanche	4	SCOOT AUTO RETRO/ART et	EXPO	PARC BONNAMOUR	06 88 41 61 33 DORKEL Philippe
		CULTURE		MPT/PLACE	06 08 56 34 09 GEOFFRAY Audrey
Dimanche	4	DYNAMIC CLUB	Vente de billets	AUDITORIUM	06 70 47 40 57 THELOZ Guylaine
Samedi	3	RECREATION CREATIVE	Assemblée générale	ANNEXE DE LOYES	04 74 46 00 96
Dimanche	11	ELECTIONS LEGISLATIVES			BIANCO Gilbert
Samedi	17	ECOLES DE MUSIQUE	Auditions	AUDITORIUM	04 74 61 30 55
Dimanche	18	ELECTIONS LEGISLATIVES			
Dimanche	18	SOU DES ECOLES	Vente de fleurs	PLACE ST PIERRE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
mercredi	21	COMITE DES FETES	Fête de la musique	CENTRE INNOVANCE CLOS QUINAT	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Vendredi	23/24/25	CLUB DES JEUNES	Vogue/ Fête Foraine	CENTRE INNOVANCE/ PLATEAU SPORTIF	BERNARD Marion 07 87 63 15 60
Vendredi	30	SOU DES ECOLES	Fête des écoles	CENTRE INNOVANCE PLATEAU SPORTF	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
JUILLET					
Lundi	3	COMITE DES FETES	Calendrier des fêtes	AUDITORIUM	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
leudi	13	COMITE DES FETES	Feu d'artifice/ Bal Populaire	STADE / SALLE POLYVALENTE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Vendredi	14	TEAM MEXI COURSES	Concours Pétanque	STADE/SALLE POLYVALENTE	GILLET Guillaume 06 10 94 07 60
AOÛT	lei - z	-	21		
Dimanche	27	DYNAMIC CLUB	Inscriptions+ Assemblée générale	AUDITORIUM	GEOFFRAY Audrey 06 70 47 40 57
SEPTEMBRE					C CONTROL CONT
Vendredi	1	ANCIENS COMBATTANTS	Cérémonie Bataille Pont de Chazey	SALLE POLYVALENTE	APAYA Jean-Paul 04 74 61 04 48
Vendredi	8	SOU DES ECOLES	Assemblée générale	AUDITORIUM	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Samedi	9	ECOLE DE MUSIQUE	Inscriptions	PREAU ECOLE	BIANCO Gilbert 04 74 61 30 55
Samedi	9	CLASSE EN 7	Repas des classes	CENTRE INNOVANCE	04 74 01 30 33
Samedi	16	MOLLON OMNI SPORT	Concours pétanque privé sur	PARC BONNAMOUR	RIBOTTI Christian 004 37 61 10 39
Dimanche	24	SOU DES ECOLES	inscription Vente de tartes	MPTM PLACE ST PIERRE	LARDON Guillaume
OCTOBRE	120		1.500		06 12 26 79 89
Vendredi	6	JARDINIERS AMATEURS MOLLON	Assemblée générale	МРТМ	GUILLOT Jean- Jacques 04 74 35 63 61
Samedi	7	ENSEMBLE MUSICAL VLM	Concours de coinche	CENTRE INNOVANCE SALLE POLYVALENTE	MENAND Jean
Vendredi	13	BIBLIOTHEQUE	Projection d'un film	AUDITORIUM	
Vendredi	13	ECOLE DE MUSIQUE	Assemblée générale	MPTM	BIANCO Gilbert 04 74 61 30 55
Samedi	14	COMITE DES FETES	option	CENTRE INNOVANCE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Dimanche	22	ASSO.D'EDUCATION POPULAIRE	Loto	CENTRE INNOVANCE	GAY Jean-Paul
Vendredi	27	DREAM UP	Spectacle	CENTRE INNOVANCE	04 74 35 45 13
NOVEMBRE	127	DILLAM OF	Specialic	CENTREMINOVANCE	
Samedi	4	SOCIETE DE CHASSE	Vente de Boudins	PLACE ST PIERRE	JACQUET Cédric 06 88 41 61 33
Samedi et dimanche	4 et 5	SOU DES ECOLES	Farfouille de l'enfance	CENTRE INNOVANCE	LARDON Guillaume 06 12 26 79 89
Mardi	7	SON'O MAX	Assemblée générale	AUDITORIUM	ELLUL Maxence 06 19 98 62 81
Vendredi au Mercredi	10au 14	MUNICIPALIT E/TAP	ESPOSITION SUR LA GUERRE 14/18	CENTRE INNOVANCE	
Samedi	11	ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 14/18	VILLIEU	APAYA Jean-Paul 04 74 61 04 48
Dimanche	12	ENSEMBLE MUSICAL VLM	Sainte Cécile	MPTM	MENAND Jean
Vendredi	17	CLASSE EN 8	Beaujolais nouveau	PLACE ST PIERRE	
Dimanche	19	CLUB RENCONTRE	Concours de coinche	SALLE POLYVALENTE	ARPIN Denise 04 74 61 10 87
Samedi	25	SOCIETE DE CHASSE	Repas	CENTRE INNOVANCE	JACQUET Cédric 06 88 41 61 33
DECEMBRE		Table telefological section (1) (4) (5) (5) (5)	(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)		
Vendredi	8	CLUB RENCONTRE	Repas de Noël	CENTRE INNOVANCE	ARPIN Denise 04 74 61 10 87
Samedi	9	COMITE DES FETES	Fête des Lumières	PLACE ST PIERRE	BOZZACO Michel 04 74 61 21 63
Dimanche	10	GYM VOLONTAIRE	Vente pain d'épices	PLACE ST PIERRE	FAURE YVETTE
Dimanche	10	CLASSE EN 8	Vente d'huîtres	PLACE ST PIERRE	06.83.24.44.48
Same College College	15	A3V	Repas de Noël	CENTRE INNOVANCE	
Vendredi	13				

INFOS PRATIQUES

La date et le lieu d'enregistrement des actes peuvent être des facteurs expliquant l'absence de certains événements dans cette liste. Merci de bien vouloir nous le signaler en mairie afin d'établir un complément de liste dans le prochain numéro du "3 en Ain".

Mariages

Mars

■ KERNEMP Irwin, Pierre, Robert FAURE Béatrice

Avril

- BRUNETTI Remy, Frédéric, Narcisse OURS Camille
- TREVELOT Frédéric, Emile TRANÇON Karine
- JOUOT Jean-Luc
 TRÉVELOT Sandra, Stéphanie

Mai

- ELOIRE Mickaël, Christian, Aimé, Jean, Baptiste MATHE Johana
- FATTORE Mehdi

 DOUKKALI ATTAR Sarah

Juin

- BÉGUET Jean-Paul COMBAS Jocelyne, Monique
- VERQUIN Jérôme PEROZZO Stéphanie, Renée

Juillet

■ PERRAUD Grégory LEHMANN Cindy, Claire

Août

■ DINCER Harun SULTANA Jessica, Marine

Septembre

- PUGEAT Thomas, Daniel HERNANDEZ-RUIZ Angélique
- BOUILLER Pierre-Henry HUYBRECHTS Thémis, Françoise, Jeanne, Henriette Joséphine, Ghislaine
- CHOPART Thibaud, Christian, Roger MOLAND Jessica, Barbara, Johanna

Novembre

- ERIGONI Elie, Louana DARBON Sonia
- VÉZANT Nicolas, Serge, Valentin OUEYRON Elodie

Décembre

- DESBOTTES Gérard, Jean, Francis SAROLI Corinne, Nicole
- AMEUR Yacine ARROUDJ Lydia

Naissances

Janvier

- SIMOÊS Robin, Tristan, Charles
- LASSALLE Marius, Patrick, Eric
- ALLOUCHE Maëlane
- TARPIN Lucas, Romain
- VAILLAT Maxime

Février

- ROCCA Camille, Alice
- BAHRI GAFSI Ben, Hachmi
- PEYSSON Callan, Gerard, René
- BALLANDRAUX Romane
- HOHLE Fawna, Aimée

Mars

- DINÇ Melek
- DEVIENNE Floris, Lucien, Paul
- AUBIN Léana, Claudine, Michèle

Mai

- EL MAROUDI Marwane, Mohamed, Thami
- THORAL BADEY Ethan, Maurice, Marc
- KSOURI Elisa, Rose
- TOURNEUX Claudia, Wendy

Tuir

- RAND Clément, Vincent, Lucien, Marie
- ALLOUACHE Noham
- LENGUERRAND Mia, Anaëlle

Juillet

- BOUCHER Aïnoa, Christiane, Inès
- FROISSARD Clémentine, Fany
- DANIEL Emmy, Tessa
- BENAU Lukas, Pasquale, Maurice
- THOLIN Arthur, Henri, Michel
- TRUCHON Louis
- ARMAND Hugo, Michel

Août

- CONTREMINE Julia
- BRUGHEAT Zackary, Romain
- FALGON Gautier

Septembre

- PERRIN Jade, Adeline
- PERRIN Jade, Adeline
- DE SARS Henri, Marie, Paul, Apollinaire
- MARCHALL Ana, Geneviève, Halima
- VIARD Manon, Sasha
- GRASSONE Maëly
- DÉGREMONT Anna, Julia

- FILLON Mathis, Christian, Pierre
- LOBLIGEOIS Mathéo, Enzo, Alain

Octobre

- THOLLET Noélie, Audrey, Pascaline
- GRYGIER Noam

Novembre

■ LOPEZ Noélie

Décembre

- DE STEFANO Antoine, Guy, José
- RODRIGUES Camille, Sandrine, Odile
- ROSSI Léonie, Céline

Décès

Mars

- WERNER Gabrielle, Noëlle, Marthe épouse NALLET
- GARAU David, Philippe
- MORAND Pierre, Joseph
- CURTET Lucienne, Anna, Marie épouse FESTAZ
- PROVILLARD Denise, Claudette épouse CELAYRON

Avril

- PEREYRON Marcel, Jean, Ferdinand
- BECT Josette, Alice épouse TARPIN
- MOIREAU Claude, Jean, Emile
- VIRET Michel

Tuillet

- INGHILTERRA Silvio
- JOMARD René, Georges

Août

- KRUCHTEN Pierre
- DIANI Pierre, Marcel

Septembre

- GOMES Robert, Emmanuel
- PERDRIX Gilbert, Jean
- FESTAZ Gérard, Louis, Gilbert

Octobre

- GABET André, Paul
- LETHIER Pierre, Charles, Henri

Novembre

- PHILIBERT Hélène, Augustine épouse ROSTAING
- MARGUIRON Marc, Henri, Philippe

La parution de ce bulletin municipal est une nécessité pour la bonne information de la vie communale.

Si son élaboration est entièrement assurée par la commission communication, son impression ne peut être réalisée que par un imprimeur professionnel, ce qui représente une dépense inévitable.

Sans la participation de nos commercants et professionnels, il serait très difficile d'assurer sa parution.

C'est pourquoi nous tenons à remercier l'ensemble des annonceurs qui ont bien voulu participer au financement de ce magazine.





Pose - Ponçage **Réparation - Vitrification** 06 07 65 48 13

> Fax: 04 78 84 64 75 aymejacques@wanadoo.fr

22 cours de la République | 69100 Villeurbanne © 04 78 85 44 82 © 04 74 61 41 04

390 rue de la Gare 01800 Villieu Loyes Mollon



Pensez à réserver votre encart publicitaire dans ce magazine pour l'année 2018

Renseignements et réservations en mairie ou au 04 74 61 04 60



